

Abonnements par la poste :

## Édition quotidienne

CANADA ET ETATS-UNIS ..... \$5 00  
UNION POSTALE ..... 8 00

## Édition hebdomadaire

CANADA ..... \$2 00  
ETATS-UNIS ..... 2 50  
UNION POSTALE ..... 3 00

Directeur : HENRI BOURASSA

## UN GRAND PROBLÈME ANGLAIS

## LE MINEUR, L'INDUSTRIE ET L'ÉTAT

Des problèmes économiques qui retiennent l'attention du monde britannique, de ce temps-ci, celui de la propriété et de l'exploitation des houillères anglaises est le plus important. De solution particulièrement compliquée, c'est de la réponse qu'on y trouvera que dépend l'avenir du commerce anglais sur les marchés mondiaux.

En 1913, — dernière année de travail normal, avant le conflit européen, — le sol anglais a donné 287,430,473 tonnes de charbon. Seuls les Etats-Unis extraient du sol plus de houille que l'Angleterre. Jusque-là, les mines anglaises, comme les américaines, ont appartenu à des particuliers, — membres de la noblesse, en grand nombre, — qui, lorsqu'ils n'exploient pas eux-mêmes ces gisements, les louent à des compagnies moyennant une redevance annuelle établie d'avance.

Les mineurs anglais et gallois d'avant la guerre menaient une existence lamentable. Forcés de travailler de très longues heures dans des galeries souterraines où, souvent, il n'était même pas possible d'employer la traction animale, ils vivaient avec leurs familles dans des taudis tout d'une pièce et mal éclairés, appartenant aux propriétaires des mines. Mal rémunérés, eu égard au travail extrêmement assujettissant qu'ils faisaient, ces ouvriers ont à maintes reprises, pendant la guerre, menacé de se mettre en grève, à l'heure où les armées allemandes accablaient les alliés à des situations critiques; et le ministère du temps a eu beaucoup de difficulté à éviter, il n'a pu éviter ces grèves dans chaque cas qu'en améliorant le sort des mineurs et en leur promettant de meilleures conditions de travail, la paix signée.

Dès avant la fin de la guerre, les mineurs ont formulé leurs réclamations dans ce fameux programme du parti ouvrier anglais qui inclut clairement jusqu'au port des réclamations des artisans du Royaume-Uni, — et elles vont loin, très loin. Aussi bien M. Lloyd George, autant pour garder le pouvoir que pour ajourner une crise ouvrière et économique alarmante pour l'avenir des industries du pays et par conséquent pour celui-ci aussi, a-t-il nommé il y a plusieurs mois la commission Sankey, chargée de faire enquête sur la question minière anglaise. Prodiges de promesses, — c'est à force d'en faire que le ministre Lloyd George a duré jusqu'ici et c'est aussi parce qu'il en a tant fait qu'il ne peut toutes les tenir et donc qu'il en mourra un de ces quatre matins, — le gouvernement anglais a de façon non équivoque pris l'engagement d'accepter les conclusions de l'enquête menée par M. Sankey et ses collègues.

Cette enquête, au cours de laquelle il y a eu des incidents nombreux et de graves révélations sur la vie misérable des mineurs et les gros profits des compagnies, ainsi que sur les grandes redevances versées aux propriétaires nobles, a fait beaucoup de bruit en Angleterre. Des chefs de mineurs y ont tenu une grande place, et MM. Smillie et Hodges s'y sont classés au premier rang, par leur interrogatoire à fond des témoins, souvent récalcitrants, et la ténacité qu'ils ont mise à présenter la cause de leurs camarades sous un biais qui impressionnait favorablement les commissaires et le public. Aussi, il y a quelques semaines, la commission Sankey a-t-elle déposé son rapport; il conclut, à la majorité des voix, à la nationalisation de tous les gisements houillers du Royaume-Uni.

Les mineurs ont accueilli avec contentement ce rapport, dont l'industrie et les propriétaires de mines, pour des raisons faciles à trouver et à comprendre, ne veulent pas entendre parler. Jusque-là, le ministre Lloyd George, quoi qu'il ait fait, n'a pas donné suite aux recommandations de la commission Sankey.

Toute une campagne de publicité et de presse s'est engagée autour de ce rapport. Les tenants de la nationalisation et les travaillistes soulignent l'urgence de mettre en pratique au plus tôt le programme tracé dans le document signé par M. Sankey et la majorité de ses collègues. Et c'est à cause de la lenteur du gouvernement à se prononcer, de son indécision à agir que les mineurs ont pris, ces semaines-ci, l'attitude que nous ont signalée les dépêches et qu'un groupe nombreux d'entre eux ont même parlé d'action directe, en d'autres termes, de se faire justice à eux-mêmes, en s'emparant par la force des mines, puisque l'Etat n'agit pas. Cette solution, dangereuse pour la paix générale du Royaume-Uni, paraît écartée pour l'heure. Mais combien de temps cela durera-t-il?

Les industriels anglais, de leur côté, ainsi que les propriétaires et les compagnies exploiteuses de gisements houillers, n'entendent pas que tout se passe au gré des syndicats de mineurs. L'association des producteurs de charbon (Coal Association) inonde l'Angleterre de brochures, de tracts et d'articles de journaux, tous dirigés contre les conclusions du rapport Sankey. La grande industrie, à qui les propriétaires de mines ont représenté, avec beaucoup de vraisemblance, que, si elle laisse nationaliser les mines aujourd'hui, demain, dans tous les domaines de la productivité industrielle, les artisans réclameront la nationalisation, en se fondant sur ce qui se sera déjà passé, la grande industrie fait bloc avec les propriétaires de gisements miniers et les compagnies qui les exploitent. Les travaillistes y répondent de leur mieux dans leur presse, dans leurs brochures de propagande, dans les milieux bourgeois et les esprits sont partout en ébullition.

Jusqu'ici, disons-nous, le gouvernement a hésité. Il a tergiversé. Il se sent trop faible pour agir. Les journaux sympathiques aux réclamations des mineurs estiment même qu'à la suite du travail de coulisse fait par les propriétaires de mines, le ministre Lloyd George, à supposer qu'il le voulait, ne pourrait réussir à faire adopter par les Communes un projet d'étatisation des houillères, même s'il renfermait une clause réservant les droits des propriétaires de réclamer une compensation par suite de leur abandon forcé des gisements qu'ils exploitent et dont ils revendiquent la propriété. Le parlement présent, disent les mineurs, est trop sympathique aux capitalistes pour les exproprier et, s'il allait le faire, il voudrait les indemniser. Or les mineurs y sont opposés. Ce qu'ils veulent, c'est la confiscation pure et simple, au profit de l'Etat, l'exploitation par celui-ci, au bénéfice général, c'est la nationalisation à outrance, le socialisme d'Etat.

Si le ministre Lloyd George ne vient pas à cette solution extrême, — il n'y viendra pas, il n'aura pas le temps d'y venir, semble-t-il, même s'il en avait le désir, — le ministre libéral-travailliste dont on parle déjà et qui le remplacera avant longtemps devra tenter de départager la question, de résoudre le problème. Cela n'ira pas sans de grands bouleversements économiques, déjà commencés. Car, ainsi que l'écrit un journaliste anglais qui suit de près les milieux ouvriers, "the whole tendency of the modern labor revolt leads for the present to a dislocation of industry and can only lead to its restoration to full efficiency of service after the dislocation has become more complete" (G.-D.-H. Cole). Cela n'est pas rassurant pour la grande industrie non plus que pour le haut commerce et la finance du Royaume-Uni.

D'ici à quelques années, donc, toute l'armature économique anglaise se ressentira des contre-coups de la question minière. La lutte entre les deux groupes, — capitalistes, industriels et financiers d'une part, mineurs et, à la longue, tous les syndicats ouvriers, de l'autre, — ébranlera le Royaume-Uni jusque dans ses assises les plus profondes. Quelle qu'en soit l'issue, quelque injuste que puissent être les réclamations de tel ou tel groupe, tout cela aura de si vastes conséquences, dans tous les domaines, de si grandes répercussions, même dans le champ de la politique impériale, qu'il n'est pas impossible que, demain, l'avenir des colonies autonomes soit dans la balance. Aussi bien nous devons-nous, si nous voulons nous préparer à toutes les éventualités, de suivre de près le conflit qui met aux prises, de ce temps-ci et pour des mois, le mineur et le patron anglais.

C'est plus qu'un problème anglais; c'est une question impériale.

Georges PELLETIER.

## BILLET DU SOIR

## LE REMÈDE

Chaque matin, mon pot de faïence à la main, j'allais chercher le lait. Je m'introduisais par la latrine, qui n'était autre chose qu'un tambour attenant à la cuisine, blanchi à la chaux et garni de tablettes sur lesquelles reposaient les latrines.

Aussitôt que j'avais frappé à la porte de la cuisine, la latrine apparaissait. C'était une bonne vieille, toute ronde, étonnamment vive et qui, lorsqu'elle était jeune, avait dû ressembler quelque peu à mon neveu Charlot. Je posais mon pot sur la toute petite table recouverte de toile cirée et se haussant sur la pointe des pieds, avec un soupir plaintif, la vieille parvenait à s'emparer du vaseau qui contenait ma pint de lait. Car c'était tout, aux premières heures de l'aube, versé dans ce pot, l'unique lait que j'avais pu obtenir, c'est-à-dire très étroit de la base, les plaçant sur la plus haute tablette, sans pitié pour la courte taille de sa femme.

Ce jour-là, la latrine me demandait :

— Et puis Charlot? Comment va-t-il à l'école, cette année?

— Oh! pas trop mal, répondis-je.

Je me gardais bien de le vanter et de laisser croire qu'il était brillant, puisque ce n'était pas le cas :

mais me rappelant l'excuse dont on usait envers lui, j'ajoutai :

— On sait bien, il est un peu étourdi.

La vieille se retourna tout d'une pièce :

— Etourdi? répéta-t-elle. Il se sent un peu étourdi? Eh bien! cela ne peut dépendre que du foie.

Et si la mère, ou plutôt la soeur le veut, je peux lui enseigner un bon remède. Tiens, je vais l'expliquer tout de suite : quelle tâche de se procurer du "petit lait de bois" : ça s'infiltre comme le lait ordinaire et qu'elle en fasse boire une demi-tasse, tous les matins, à Charlot. Il peut s'en servir s'il préfère et je l'assure qu'il ne prendra pas de temps à se sentir mieux.

Je m'en allai tout riant, moi, là dans le pot qui oscillait, j'allais dans le pas, ayant tant hâte d'enseigner le remède à ma sœur...

Andrée JARRET.

## UN NOUVEAU MANUEL D'HISTOIRE DU CANADA

Deux travailleurs, — M. l'abbé Adélard Desrosiers, principal de l'École Normale, et M. Camille Bertrand, archiviste paléographique aux Archives nationales, — viennent d'écrire, en collaboration, un nouveau manuel d'histoire du Canada.

Le grand mérite de ce livre, c'est de se donner franchement pour ce qu'il est : une œuvre de vulgarisation. On n'y cherchera pas d'apercus nouveaux, ni de solutions inédites. Les auteurs puisent abondamment dans nos répertoires historiques et dans les plans qu'ils ont élaborés et ils commencent à être nouveaux — sont aussi très heureusement mis à contribution.

Qui dit "manuel" évoque l'idée d'un travail très condensé, érudit peut-être, mais superficiel et sans aucune tenue littéraire. Il n'en est rien pour celui-ci. Les auteurs se sont mis à l'aise dans leur cadre, et n'ont pas manqué de développer les figures principales et les faits caractéristiques de nos annales encore si peu connues, même presque ignorées en certains quartiers de l'immense contrée que nous habitons.

Le livre est, dans l'ensemble, un travail soigneusement documenté, bien ordonné, d'une lecture agréable toujours. Il est orné de quelques cartes et plans qui sont intercalés au bon endroit, et aident à l'intelligence du texte.

L'ouvrage est divisé en deux parties : Colonie française et Possession britannique. Sur 560 pages, près de la moitié sont consacrées à la dernière période de notre histoire qui nous paraît particulièrement fouillée. La domination française comprend cinq livres dont chaque livre est consacré à une période de promesses, les découvertes primitives, le régime des compagnies de commerce, l'établissement du gouvernement royal, la grande paix et l'expansion coloniale, puis la dernière lutte. C'est le combat suprême raconté sans diatribe, mais avec une émotion discrète et contenue.

Les quatre livres de la Domination anglaise sont intitulés successivement : Régime autoritaire (1759-1791) ; Régime constitutionnel (1791-1841) ; Régime parlementaire (1841-1867) ; Régime fédératif (1867-1919). Cette dernière date (1919) indique que les auteurs ont tenu compte de la situation actuelle. Il y est même question de la visite du prince Édouard qui est encore notre hôte, et, au moment où l'écris ces lignes (page 523) : "Son Altesse Royale, le prince de Galles, selon une tradition des princes héritiers, a visité le Canada à l'été de 1919, recevant de tous l'accueil le plus franchement et sincèrement cordial." Quelques canotiers ne furent aussi prévenus.

Les vingt dernières pages du livre sont consacrées à notre vie sociale contemporaine : développement économique, mouvement religieux, progrès éducationnel, littérature, beaux-arts. Quelques pages de plus sur les choses d'éducation n'eussent pas déparé cet ensemble.

Il est souvent difficile de parler des vivants. Le choix n'est pas toujours facile. L'ouvrage peut devenir blessant. C'est un effort à éviter quand on n'est pas le sujet d'être complet et impartial.

L'œuvre littéraire anglaise est soulignée. Nous saluons cette heureuse innovation dans un manuel de ce genre. La poésie, le roman et l'histoire y sont effleurés.

Pour la première fois, si je ne m'abuse, la Colombie est appelée "Canadienne" au lieu de "Britannique" ou "Anglaise" (page 537). Et c'est absolument exact, puisque nous sommes maintenant partie de la Puissance du Canada. À ce détail et à plusieurs autres, l'ouvrage avec une vraie joie que les auteurs sont "Canadiens avant tout", et résolu à ne rien abandonner de nos droits séculaires et de nos traditions nationales.

La table des matières, subdivisée avec méthode et clarté, rendra facile de consulter et d'utiliser cet intéressant résumé de notre histoire. Les élèves des classes les plus avancées, dans nos académies, nos collèges, y trouveront l'ample matière à méditer et à apprendre. Les Messieurs de St-Sulpice, au Petit Séminaire de Montréal, les Pères Maristes de la collégiale Ste-Marie, viennent d'acquiescer ce manuel. Plusieurs autres institutions l'ont suivi. Voilà un égoïste pratique et non équivoque qui en vaut bien d'autres.

Puisse ce livre obtenir le succès qu'il mérite et nous faire apprécier davantage notre beau pays, ses découvreurs, ses pionniers, ses défenseurs, ses bienfaiteurs et ses héros!

Si nous avions une connaissance plus sérieuse et plus approfondie de notre glorieuse histoire, combien plus ardemment nous aimerions notre chère patrie! Et surtout nous la servirions avec une âme moins apathique, une volonté plus enthousiaste, un cœur plus fier, plus généreux et plus fidèle.

Abbé Joseph-N. DUPUIS,

Vice-recteur des Ecoles

Montréal, 18 septembre 1919.

## BLOC-NOTES

## Cette absence

L'absence des syndicats nationaux continue d'intriguer ceux qui s'intéressent à la conférence industrielle d'Ottawa. Par deux voies différentes, le ministre du Travail vient d'être mis en demeure de s'expliquer à ce propos. Aux Communes, M. Joseph Archambault a demandé le pourquoi de cette absence. Le représentant du gouvernement a répondu qu'il transmettrait la question à l'inspecteur onirien et donné lecture d'un document émanant du ministère du Travail, d'une liste de syndicats internationaux et a demandé s'ils étaient représentés à la réunion. M. Robertson a déclaré que des explications seraient fournies en temps opportun, mais que le sujet ne se rattacherait point au débat alors en cours. Il avait probablement raison, du point de vue strict de la procédure, mais nous avons quelque hâte de le voir fournir ses explications.

Pour le moment, quelque chose est tout de même acquis : le grand public a mieux compris, par les protestations des journaux et les interpellations d'Ottawa, l'importance des syndicats qu'on a écartés de la conférence.

## Le progrès

L'oubli officiel n'empêche point les syndicats nationaux et catholiques de faire leur petit bonhomme de chemin. Demain, dimanche et lundi, ils tiendront aux Trois-Rivières un grand congrès où leurs délégués pourront fraterniser, se concerter, coordonner leur action future. Ils font en même temps des recrues : il y a deux jours à peine s'organisait à Québec un syndicat des employés de magasin où s'inscrivaient, dès la séance de fondation, cinq cents employés et employées. Et surtout, ils constatent un peu partout le champ s'offre, favorable, à leurs progrès.

Une force nouvelle grandit, avec laquelle M. Robertson — si un coup de vent ne le renvoie bientôt dans l'ombre — et ses successeurs seront obligés de compter.

C'est, très probablement, la dernière fois que le ministère du Travail peut se permettre, dans une réunion comme celle d'Ottawa, d'ignorer les syndicats nationaux.

## Paroles de ministre

M. Perrault a pris la parole au dévouement du manuscrit de la Société des Arts, Sciences et Lettres, de Québec, vient d'élever à Louis Hébert. Il y a prononcé un discours d'allure très soignée, dont nous voulons surtout retenir la finale. Car M. Perrault a compris que, même en appréciant l'œuvre d'un écrivain, il ne pouvait oublier son rôle de ministre de la Colonisation.

Après avoir déclaré que "ces résultats, nous les devons en premier lieu à l'énergie persévérante de nos dévoués", il a très justement ajouté : "Il faut que cette marche en avant du dévoué se continue..."

La colonisation fut l'œuvre du passé. Elle reste celle de l'avenir. Il a clos ses paroles précises sous allocation de circonstance :

"Répondons à l'appel de cette voix : la voix du pays de Québec. L'heure est propice. Les événements des dernières années nous ont enseigné une fois de plus qu'il nous faut surtout compter sur nous-mêmes et que la première condition de notre force est l'enracinement profond au sol de cette province. Cette terre est gardienne. Des signes indiquent que les esprits comprennent cette vérité et que les volontés sont prêtes aux sacrifices nécessaires."

"Posons maintenant des actes féconds et ajoutons-les à toutes les manifestations de sympathie."

"Certes, le succès de la colonisa-

tion dépendra toujours et en premier lieu du courage de nos dévoués. Toute conquête repose, en ce monde, sur un acte de volonté. Mais combien nécessaire est ce ressort intérieur à qui veut s'adonner à la vie difficile du colon. Que du moins ses actions utiles, loin d'être contrecarrées, soient soutenues et fécondées."

"Que l'intelligence sympathique du public, que l'aide active et généreuse des pouvoirs publics s'allient à l'inaltérable bravoure des pionniers de la forêt et enrichissent ainsi le domaine de la province de Québec."

Posons maintenant des actes féconds... Que du moins ses actions utiles, loin d'être contrecarrées, soient soutenues et fécondées...

Nous applaudissons des deux mains à ces belles résolutions. Dans la mesure où nous le pouvons, nous aiderons le ministre à les traduire en actes.

## Commentaires

Nous sommes certain que les citoyens de Chicoutimi et du Lac Saint-Jean ont déjà présenté au ministre de la Colonisation un commentaire pratique de ses déclarations. Ils connaissent leurs besoins et leurs plans d'action sont tout prêts.

Dans la région de l'Abitibi — et ce ne sont sûrement pas les seuls endroits — on a aussi des idées très nettes. On vient d'y fonder une Association libérale dont les réclamations sont d'allure particulièrement pratiques. Elle demande, par exemple, "que MM. les ministres de la Colonisation et de la Voie de la province de Québec prennent sans plus tarder les mesures nécessaires pour terminer dans le plus bref délai possible la construction (commencée en 1912) du chemin Allard-Devlin, qui est la grande route régionale devant relier la rivière Bell à La-Reine, sur la frontière d'Ontario; et que le gouvernement de la province s'occupe aussi de mettre à exécution le projet annoncé par l'honorable Charles Devlin de relier par une seconde route régionale l'Abitibi au Témiscamingue."

Elle demande aussi que le gouvernement de la Colonisation de la province de Québec commencent les travaux de construction de chemins dès que la température le permet, chaque printemps, vers le 15 mai, attendu qu'il est facile d'engager à ce moment les nombreux colons qui quittent alors les opérations forestières pour prendre d'autres directions, et attendu aussi qu'il importe de bénéficier de toute la période de température sèche qui se produit généralement de la fin de mai à la fin de juillet."

Elle invite le nouveau ministre de la Colonisation à visiter le pays, offre ses hommages au nouveau ministre des Terres et lui transmet tout de suite le vœu "que toutes les terres propres à la culture dans les cantons traversés par le Transcontinental et dans les cantons immédiatement voisins, comme Fledmont, La Motte, Villamont, Manneville, Langueved, Palmariol, Chazel et Clermont, soient réservés pour la colonisation, qu'elles ne soient pas affermées aux marchands de bois pour exploitation forestière, à moins que les forêts n'aient été sérieusement atteintes par le feu."

Et le tout se couronne d'un témoignage de confiance au cabinet Gouin, accompagné de ses félicitations motivées : "Quelle félicité le premier ministre de sa décision de développer et de stimuler l'œuvre de la colonisation, dans la province, et qu'elle exprime le vœu que l'Abitibi reçoive une part des fonds publics proportionnée au travail de colonisation qu'il y accomplit, jugé d'après le nombre et l'étendue des terres concédées aux colons chaque année."

Que l'Association libérale de l'Abitibi s'en tienne à des projets aussi pratiques et elle sera assurée de rendre au pays des services infiniment plus considérables que la plupart de ses congénères.

## Signe des temps?

Le Soleil d'hier publiait, sous le double titre : "L'Association de la Jeunesse libérale — Un appel pour remettre dans son activité d'antan cette association de jeunes — Les beaux jours de ce groupement de jeunes, un appel presque émouvant. Détaillons-en, à titre documentaire, les trois derniers paragraphes :

"Mais, hélas! abandonnée par ceux qui la soutenaient, l'association n'existe plus que de nom. Et pourtant, l'Université compte plus que jamais d'étudiants, les jeunes ouvriers s'intéressent aux questions politiques du pays."

"Il est du devoir des anciens membres, politiques d'aujourd'hui, de venir en aide à l'Association de la Jeunesse Libérale; il ne faut pas oublier qu'elle fut un précieux soutien pour le parti et on devrait lui tenir compte des services rendus dans le passé."

"Allons, un bon mouvement, que nos amis provinciaux s'intéressent à l'association, qu'ils la fassent revivre, et les jeunes, nous en sommes certains, sauront se souvenir."

Ce dévouement, ainsi constaté, de l'Association de la Jeunesse libérale ne serait-il pas un signe des temps? Ne serait-ce point le signe que la jeunesse s'intéresse de moins en moins aux querelles de parti?

## Le Droit

Le Droit publie sa première liste de souscriptions individuelles. MM. les sénateurs Landry et Belcourt, promoteurs de la souscription, s'inscrivent pour \$100 chacun, de même que S. E. le cardinal Bégin, Mgr Bruchési et Mgr Béliveau. Mgr Cloutier, des Trois-Rivières, continue la liste avec une généreuse souscription.

## Chef?

On considère, en certains quar-

## CHRONIQUE D'OTTAWA

## Les députés tuent le temps

Une majorité de 19 pour le gouvernement

PAR ERNEST BILODEAU.

Ottawa, 18 septembre.

La séance d'aujourd'hui a été aussi terne que celle d'hier avait comporté d'intérêt : seul un vote imprévu vers neuf heures est venu en rompre le cours tranquille et lent. Nous verrons tout à l'heure que le gouvernement n'a obtenu qu'une majorité de 19 voix sur une motion faite par l'un de ses whips, et que les quatre indépendants du groupe Crerar ont voté contre le gouvernement. L'opposition a enregistré ce succès avec une satisfaction bruyante, bien que nul principe ou nulle question importante ne fût en jeu ; mais dans une session convoquée pour rire il ne faut pas prendre les choses trop au sérieux, et la Chambre se rend compte que le plus gros de la besogne est maintenant accompli ; on a même entendu pendant les préliminaires du vote un lousteau de la gauche annoncer à mi-voix qu'il allait proposer la prorogation, gros mot que l'on n'est pas accoutumé d'entendre deux fois de suite, même après l'ouverture.

Mais peut-être M. Cannon avait-il raison l'autre jour de prédire que ce ne serait qu'une session de trente et un jours...

Le commencement de la séance a été marqué par l'allusion faite par M. Doherty à la mort arrivée hier de lady Foster ; le ministre de la Justice, agissant comme premier ministre, et le chef de l'opposition, ont fait part de la respectueuse sympathie de tous leurs collègues du parlement à sir George Foster. On a décidé d'ajourner la Chambre à une heure plus tard qu'à l'ordinaire, vendredi, afin de permettre à tous d'assister aux funérailles. Il est rumouré que cette ajournement aura pour corollaire prochain la retraite définitive de sir George Foster de la vie politique, ainsi qu'il en a à plusieurs reprises manifesté l'intention depuis quelques mois ; il semble être question de lui confier, pour terminer sa carrière, un poste important à Londres à moins que ce ne soit à Washington, si nous obtenons jamais des autorités impériales la permission de nous y faire représenter avec quelque importance.

M. C. G. Gaudin, de Témiscouata, s'est enquis des chances d'amnistie sur lesquelles peuvent compter les inculpés ; le ministre de la Justice, sans nier qu'il en soit question, a déclaré que toute décision de ce genre sera annoncée en Chambre en temps et lieu. A. M. Tobin, qui s'informait du total des amendes perçues pour la même offense, le même ministre répondit que le chiffre est de \$238,893. M. Archambault a aussi appris officiellement que le bris-glace Hazen, qui nous a été vendu à la Russie il y a deux ou trois ans, nous a bel et bien été payé en roubles et copecks, probablement, mais en tout cas "en bonne argent" comme on dit familièrement.

De la part du ministre des Finances, M. Maclellan a exposé que nous n'avons avancé à la Roumanie des marchandises qu'au total de \$6,553,000 sur garantie d'obligations du trésor de ce pays déposées dans les voiles de la Banque de Montréal à Londres. Le reste du crédit de 25 millions n'est pas encore engagé, et le ministre ne dit pas s'il entend continuer ces avances en raison des difficultés internationales surgies à nouveau chez nos clients balkaniques. Mais M. White nous avait accoutumés à la réponse que Londres était assuré que la créance était bonne ; et si Londres l'a dit, le cas est réglé, comme on sait.

LES SOLDATS ET LA VIE CIVILE

M. Rowell a donné ensuite de longues explications sur les amendements qu'il proposait à la loi relative à l'établissement à nouveau des soldats dans la vie civile. Il donne lecture de statistiques variées sur le nombre de rééduqués, la catégorie d'emploi nouveau qu'ils ont adoptée, à proportion des succès ou des échecs, la classification des différents infirmes, ou simplement des soldats désireux de profiter de l'occasion de changer de métier ou d'occupation ; et généralement l'œuvre accomplie par ce département depuis son institution. Naturellement, le ministre approuve tout ce qui a été fait, et généralement aussi le chef de l'opposition lui rétorque qu'il y a eu, et que l'on entend encore beaucoup de plaintes, et que ce n'est pourtant pas à force d'admiration pour ce qui se passait que le député McCurdy a démissionné bruyamment du poste qu'il occupait dans l'administration de ce service public, et qu'au surplus l'un entend des plaintes nombreuses à l'endroit des résultats qu'il obtient. M. McKenzie est d'opinion que ce département devrait être simplement réuni à celui de la Milice, par un meilleur contrôle et plus d'efficacité. Cette opinion est du reste partagée par M. Stevens, unioniste de Vancouver, qui est sur le point, dit-on, d'entrer dans le cabinet ; c'est une indication assez sûre que celui-ci favorise cette réunion des deux organisations.

Durant le mois de juillet dernier, a dit M. Rowell entre autres renseignements, la solde et les diverses

autres, le dernier discours de M. Rowell comme sa rupture définitive avec le parti libéral. On va même jusqu'à prédire son accession au poste de chef du parti unioniste, qu'abandonnerait M. Borden.

On verra...

O. H.

allocations touchées par les soldats suivant les cours de rééducation, se sont élevées à \$940,725, ce qui donne une idée de leur nombre. Au dernier jour d'août, on avait démobilisé 316,880 soldats, dont 28 pour 100, soit 68,000 ont demandé à profiter des avantages offerts par le département en question. Sur ce nombre, 61,728 ont pu être placés de façon à gagner leur vie, et comme on avait déjà rendu le même service à 50,000, c'est donc un total de 111,728 qui ont été pourvus de situations acceptables par l'entremise du gouvernement. Il faut espérer que les autres auront réussi à s'organiser tout seuls, car autrement le nombre des chômeurs serait inquiétant à cette saison de l'année.

M. Pedlow, (Renfrew), a présenté ensuite sa résolution par laquelle on ferait annuellement le Jour d'Armistice, chaque deuxième lundi de novembre, en souvenir du grand événement du 11 novembre 1918. Il fait à l'appui de sa proposition un historique des Jours d'Actions de grâce désignées officiellement depuis les temps anciens, et dit que sa motion aurait pour résultat de consacrer un jour par année au souvenir de la bravoure de l'armée canadienne en même que la nation aurait une pensée de reconnaissance envers le Dieu des armées. M. Cockshutt approuve le principe, mais préférerait que l'on gardât la date exacte du 11 novembre, au lieu du deuxième lundi préconisé par M. Pedlow. Il est combattu par MM. Leduc, L. A. Lapointe et Verville, tous favorisant plutôt un lundi comme jour fixe, comme étant plus commode aux classes ouvrières, afin d'éviter que la fête tombe au beau milieu d'une semaine à chaque année. Finalement, on a voté la seconde lecture selon les termes proposés par M. Pedlow, c'est-à-dire pour le deuxième lundi, et le bill sera étudié plus tard par un comité spécial.

LES ELECTIONS PARTIELLES

On a ensuite appelé le bill de M. S. W. Jacobs sur les élections partielles, en vertu duquel celles-ci devraient avoir lieu automatiquement soixante jours après la vacance. Le jour du scrutin serait fête légale dans la circonscription en question, et cette dernière clause a soulevé une protestation de M. Verville, qui fait remarquer que dans les grandes villes il n'est pas facile de mettre un quartier en congé tandis que le reste de l'activité ordinaire continue son cours. M. Jacobs s'est rendu à cette raison, mais il a maintenu une autre clause touchant les députés démissionnaires deux mandats, de façon à rendre à l'avenir cette hiérarchie d'élection illégale.

C'est sur cette question qu'est survenu le vote inattendu qu'a provoqué un non moindre personnage que le second whip du gouvernement, M. Davidson. Celui-ci, qui ne passe pas généralement pour le plus réfléchi des ministériels, a pris occasion de l'absence de M. Lemieux, qui représente comme on sait Maisonneuve et Gaspé, pour dire qu'il voudrait mieux ne pas continuer cette discussion en son absence, et par conséquent, M. Davidson a demandé l'ajournement du débat. La séance s'y est ouverte, obligeant M. Boivin, qui présidait, à demander les Ages et les Noms et à ce moment la droite était réduite à sa plus simple expression et se trouvait visiblement en minorité.

(Suite à la 2e page)

UNE ERREUR

Les quelques paroles de félicitations que nous adressons il y a peu de temps aux RR. PP. Bénédictins revenus continuer leur fondation au Canada, nous ont valu cette note que nous nous empressons de publier :

"A propos du nom 'Bénédictin', nous nous permettons de faire une remarque qui a son importance. Chez un trop grand nombre ce nom s'associe facilement à une erreur qu'il serait bon de faire disparaître."

"On croit généralement que la liqueur qui porte le nom de 'Bénédictine' est fabriquée par les Religieux Bénédictins."

"Nous pouvons affirmer qu'ils sont absolument étrangers à la fabrication de cette liqueur, qu'ils n'y ont aucun intérêt, et que rien ne l'attache ni directement, ni indirectement."

"Cette liqueur, fabriquée dans une ancienne abbaye bénédictine recueillie par son nom de ce fait; c'est ce que nous croyons, mais encore une fois, les Bénédictins n'ont rien qui les intéresse dans cette fabrication."

NOTRE JOURNAL

Ceux dont l'abonnement au Devoir quotidien, par la poste, pour trois mois, est à la veille d'expirer, peuvent le renouveler à n'importe quel adresse, hors de Montréal et de la banlieue, pour 40 sous par mois, \$1 pour trois mois, \$4 par an, payable d'avance.

On est prié de nous en aviser tout de suite, afin que nous n'interrompions pas le service régulier du journal.

O. H.

LETTRES AU  
"DEVOIR"

Nous ne publions que des lettres signées, ou des communications accompagnées d'une lettre signée, avec adresse authentique.

Les correspondants anonymes s'engagent à ne pas révéler le nom de l'auteur, et à nous adresser, à temps, s'ils veulent bien en prendre note définitivement.

LE PRIX DU  
FROMAGE

Sté-Scholastique, 15 septembre 1919. Monsieur le rédacteur du Devoir, Dans un article intitulé "Nos cultivateurs et le prix de nos fromages", le Canada du 14 août reproche à l'Union des producteurs de fromage de ne pas avoir obtenu le prix de son fromage. L'honorable ministre de l'Agriculture de la province de Québec.

ne voudrait pas être désagréable à la province, mais il ne voit pas de quel côté est la faute. Contenus dans l'article précité et je compte, monsieur le rédacteur, sur votre bienveillance, pour mettre les choses au point.

Le Canada semble vouloir mettre en doute l'exactitude des informations contenues dans une certaine réclamation agricole que la Presse a publiée. Le 14 août, concernant le prix du fromage au Québec, l'Union des producteurs de fromage au Canada. D'après la réclamation en question, nous affirmons que le cultivateur américain reçoit 31 sous pour son fromage et que le cultivateur canadien ne reçoit que 24 sous. Et la preuve de cette affirmation, nous la trouvons dans le journal "The Producers Price Current", de New-York, où il est dit que depuis le 5 juillet le fromage blanc Plat, Current Make, a été vendu 31 sous 3-4 sur le marché de New-York.

Voilà pour le fromage américain. Quant au fromage canadien, je dis que le cultivateur n'en reçoit que 24 sous et je le prouve. Je sais bien que la Commission a fixé le prix du fromage à 25 sous pour le No 1, rendu à Montréal, à 24 1/2 pour le No 2, à 24 pour le No 3. Mais n'en déduisez rien, le ministre de l'Agriculture, son organe admette avec moi que le fromage de la province de Québec n'est pas tout de la qualité No 1. Pour en établir le prix, il faut donc faire un moyen. Or à cette fin, prenons le No 2, à 24 1/2, le fret payé, c'est encore 1-2 sous par livre qu'il faut déduire. Et les coupes, M. le ministre, les fameuses coupes, qu'en faites-vous? N'est-ce pas que nous sommes près de la vérité, tel encore?

Et le Canada ajoute: "Il convient aussi de ne pas oublier que le fromage canadien s'est vendu jusqu'à 27 sous depuis les printemps et ce léger recul subi est le résultat naturel des stocks abondants à cette saison de l'année."

Décidément, l'auteur de l'article que publie le Canada n'a pas pris la peine de se renseigner sur les prix payés pour le fromage à Montréal depuis le mois de mai, par exemple: jusqu'au jour où la fameuse commission a jeté le désarroi sur le marché canadien. Il lui eût été aussi facile de se rendre un compte exact des faits, qu'il me sera facile de le convaincre de son erreur; et cette fois je n'ai pas à New-York, pour trouver les preuves: je les trouve dans les bulletins des agriculteurs publiés par la Coopérative des Fromagers de la province de Québec, No 63 de la rue Williams. Nous définissons le Canada de mettre en doute les prix mentionnés dans le Bulletin, puisque la Coopérative est recommandée par M. le ministre de l'Agriculture; mais pour le bénéfice du lecteur qui a droit de connaître la vérité, je tiens à reproduire ici la liste des prix publiée dans le Bulletin:

Fromage No 1, 24 mai. Prix vendu, 31 sous 7-16.  
Fromage No 1, 31 mai. Prix vendu, 31 sous 3-4.  
Fromage No 1, 7 juin. Prix vendu, 29 sous 11-16.  
Fromage No 1, 14 juin. Prix vendu, 29 sous 1-2.  
Fromage No 1, 21 juin. Prix vendu, 30 sous.  
Fromage No 1, 28 juin. Prix vendu, 30 sous 1-4.  
Fromage No 1, 5 juillet. Prix vendu, 29 sous 1-4.  
Fromage No 1, 12 juillet. Prix vendu, 27 sous.

La semaine du 19 juillet est la fameuse semaine où le cultivateur a dû sacrifier son fromage: nous n'en parlons pas.

De 31 à 24 sous, il y a un écart assez considérable, que le Canada se contente d'appeler: "un léger recul". N'est-ce évidemment pas difficile? C'est à croire que l'organe du ministre de l'Agriculture se moque des cultivateurs.

Le Canada nous reproche ombrage d'avoir mis en cause le ministre de l'Agriculture. Le reproche que j'ai à faire au ministre c'est de n'avoir pas protesté contre cet état de choses, puisqu'il lui appartenait de le faire puisqu'il est le chef de la grande famille des cultivateurs de la province de Québec. Je me rappelle que M. le ministre n'a pas hésité, quand il s'est agi, au printemps dernier de protester contre la loi de prescription. Il me semble qu'aujourd'hui, comme alors, il eût été en bonne compagnie, puisque les cultivateurs en général ne sont pas satisfaits de l'état de choses actuel (Voir la Gazette du 14 août).

Plus loin, nous lisons encore ceci: "Pourquoi le ministre serait-il seul tenu responsable, quand cette question de ventes de fromage intéresse tout le Canada?"

Mais depuis quand sommes-nous à la remorque des autres provinces? M. le ministre de l'Agriculture sait mieux que personne que nous n'a-

vous pas à attendre les autres provinces du Canada, quand il s'agit de faire ce que nous devons faire. Le Canada nous accuse de vouloir faire de la politique? Loin de moi l'idée de vouloir faire de la politique pour l'avancement de la classe agricole. Je suis, M. le ministre de l'Agriculture, à droit à ses opinions, mais il nous permettra de croire qu'il n'a pas le monopole des bonnes intentions.

On nous a induit en doute notre bonne foi en laissant entendre que l'attitude du président et celle du vice-président de l'Union des Cultivateurs n'a pas l'approbation des membres de cette association. Je tiens à déclarer, M. le rédacteur, pour le bénéfice de M. le ministre de l'Agriculture, qu'une assemblée des directeurs de l'Union des Cultivateurs, tenue le 13 août, une copie de la fameuse "réclamation" parue dans la Presse du 2 août, fut communiquée aux directeurs qui n'ont formulé aucune objection à ce sujet et ont paru entièrement satisfaits. A cette même assemblée, j'ai rappelé tout le bien que l'Union avait accompli depuis sa fondation, et le Canada ne peut que se féliciter de ce que notre attitude vis-à-vis le ministre de l'Agriculture n'a provoqué aucune protestation de la part des membres présents.

J'en arrive, enfin, à l'insinuation contenue dans cette phrase de l'article du Canada, où il est dit que l'Union ne pourrait être, après tout, qu'une machine politique dont le langage est contrôlé par certains facteurs de la classe.

Pour le cas où le Canada, ou même M. le ministre de l'Agriculture, l'ignoreraient, je lui fais remarquer que l'Union des Cultivateurs est composée d'hommes indépendants et d'hommes de caractère qui n'ont nullement peur de la responsabilité de leurs actions. Le Canada en a la preuve — et M. le ministre aussi. Et je tiens à ajouter que les fondes de la Chambre n'ont pas réduit en poussière les chefs de l'Union, qui continuent de se bien porter, tandis que l'Union va son bonhomme de chemin.

Il est du reste très curieux de constater que chaque fois que nous avons quelque écriture à dire aux conservateurs, c'est de la franchise chez ces messieurs de la politique de l'Union et de l'Union, qui ont des mains de plaisir. Mais, ne touchez pas à leurs fétiches car alors, ils nous traitent de tireurs de ficelles. La voilà bien, la politique de ces messieurs.

Petrus FORTIER, 1er vice-président de l'Union des Cultivateurs de la province de Québec.

Membre du Comité d'Agriculture de la Chambre de Commerce de Montréal. Directeur de la Société d'Agriculture du comté des Deux-Montagnes.

Président de l'Assurance de la paroisse de Ste-Scholastique.

LES CHOEURS  
DU VATICAN

Les amateurs de musique sont priés de se rappeler que c'est ce soir, au théâtre Saint-Denis, que la fameuse chorale romaine arrive ces jours-ci à New-York. Elle donnera son grand concert.

Il y aura soixante-dix chanteurs, hommes d'âge mûr et enfants, qui chanteront sous la direction du chanoine Raffaele Casimiri. C'est la Société Musicale de Saint-Grégoire qui se porte garant, aux Etats-Unis, de l'authenticité de cette chorale, dont le membre le plus âgé a 70 ans et, le plus jeune huit ans.

Dès leur débarquement à New-York, les jeunes choristes qui font partie de cette Schola Cantorum ont eu des ennuis avec le bureau de l'immigration, mais l'affaire s'est arrangée et la chorale, après avoir chanté au complet à New-York, hier soir, avec un grand succès, est embarquée dans un convoi particulier à destination de Montréal, où elle est arrivée il y a quelques heures.

On peut encore se procurer de bonnes places au théâtre Saint-Denis. Les amateurs de grande musique ne doivent pas manquer cette bonne aubaine, qui ne se représentera pas de sitôt.

(Communiqué)

## PETIT CARNET

MATHIEU-VERMETTE.

On annonce pour le 1er octobre, le mariage de Mlle Alphonsine Mathieu de Sainte-Thérèse avec M. Marc Vermette, notaire de Montréal.

LA COMMISSION DES  
UTILITÉS PUBLIQUES

La Commission des Utilités Publiques inaugurera, mardi prochain, le 23, ses séances sur l'appel au sujet des taxes de passage dans les tramways de Montréal. L'ouverture de ces séances aura lieu à dix heures du matin.

La question en jeu intéresse vivement tous les citoyens, et les débats seront, sans doute suivis avec le plus grand intérêt.

La Commission siègera dans l'annexe du Palais de Justice, troisième étage, lieu de ses séances ordinaires. L'argumentation des corporations appelantes et de la compagnie dureront probablement une couple de jours, et il est probable que jugement soit rendu dans la première semaine d'octobre, de sorte que le nouveau tarif entrerait en vigueur vers le milieu d'octobre. La décision de la Commission des Utilités Publiques est finale.

## CAPITAL ET TRAVAIL

La coopération que  
réclame M. Tom Moore

Le président du congrès des métiers et du travail du Canada juge que les différends entre patrons et ouvriers s'éterniseront si les deux parties ne se réunissent pas dans des conseils conjoints — Le sénateur Robertson n'aime pas les titres tendancieux des journaux — M. MacKenzie King est pour les unions ouvrières.

Ottawa, 18. — M. Tom Moore, président du congrès des Métiers du Canada, a dit aux délégués à la conférence industrielle qu'à moins que la conférence ne consente à exiger la formation de conseils conjoints composés de patrons et d'ouvriers, la conférence industrielle serait un insuccès. Sans ces conseils, les unions ouvrières continueraient à combattre pour la reconnaissance de leurs droits, pied à pied comme par le passé. D'un autre côté, si les ouvriers réussissent à obtenir leurs demandes sans la coopération de leurs patrons, ils s'entendront plus mal avec ceux-ci.

M. Moore croit que les patrons devraient être sympathiques aux unions ouvrières et qu'ils devraient aider à leur organisation et à leur recrutement.

M. Moore a affirmé que les unions ont fait beaucoup de progrès depuis un an et qu'elles ont augmenté leur effectif de 50 pour cent cette année. A cette affirmation, les patrons ont demandé à M. Moore pourquoi il réclame une législation en faveur de l'union puisque 50 pour cent de plus que l'année dernière en font partie maintenant. M. Moore voit d'un mauvais oeil le système Rockefeller dans lequel tous les ouvriers sont représentés dans un conseil où les patrons sont aussi représentés. Dans ce système on voit ouvrier organisés et ouvriers non organisés mis sur le même pied, ce qui a pour résultat de faire un tort immense aux unions ouvrières.

Aucun délégué n'a suggéré l'abolition des unions ouvrières.

Le Dr Strachan, de l'Imperial Oil Co., à Sarnia, a exposé son système de conseil où la compagnie et les 6,000 employés sont représentés. Il a affirmé que le système a donné satisfaction et qu'il espère que les différends qui pourraient exister dans son usine se régleront par le moyen de ce conseil. Dans ce conseil, les ouvriers non syndiqués ont voix au chapitre comme les autres.

M. MacKenzie King ne partage pas l'opinion de M. Moore et de ses partisans. Il a cité l'exemple d'un système de conseil qu'il a mis sur pied pour les ouvriers des mines dans les charbonnages de Colombie. Les mineurs choisissent des délégués ainsi que les patrons et ils se rencontrent dans des comités, mais ils agissent ainsi non en qualité de membres d'unions ouvrières mais en qualité d'employés qui traitent avec leurs patrons.

Cette question des unions ouvrières a été référée à un comité spécial.

Sur cette question des unions ouvrières, l'échevin Arthur Roberts, de Bridgewater, Nouvelle-Ecosse, a fait un discours intéressant. Il a clairement fait entendre que le public commence à être fatigué d'être la victime lorsque patrons et employés ont un différend. Il ne veut pas que les pompiers et les policiers se mettent en grève de sympathie à la moindre occasion.

Le comité spécial qui avait été chargé de discuter la question d'uniformiser la législation ouvrière dans le Dominion s'est prononcé unanimement en faveur de la formation d'un comité qui travaillera dans ce sens.

La conférence a approuvé ce rapport du comité spécial. Les patrons ont cependant fait remarquer que l'adoption d'une législation ouvrière uniforme pour toutes les provinces du Dominion serait difficile parce que ces questions ressortent de la juridiction provinciale.

M. J. S. McKinnon a demandé si les unions nationales sont représentées à la conférence industrielle. Le sénateur Robertson a répondu qu'il ne saurait en temps et lieu.

A partir de demain les autres questions qui sont sur le programme seront renvoyées à des comités spéciaux aussitôt et ne seront pas discutées auparavant. Elles seront d'abord étudiées par les comités spéciaux qui feront rapport, et ce rapport sera discuté par la conférence. On dit que ce procédé épargnera du temps.

Avant de commencer le travail de la conférence, le sénateur Robertson a demandé aux comités de faire leur rapport en triple pour aider aux journalistes et au "Herald".

Le sénateur Robertson se plaint de ce que les journaux donnaient des titres tendancieux et trompeurs aux comptes rendus de la conférence industrielle. Les rapports sont en général bien faits et exacts, mais ceux qui font les titres les font de manière à donner l'impression au public que la conférence industrielle n'est qu'une chicane continue.

Le gouvernement dépense \$6,000,000 par année pour la distribution des journaux; si le public fournit des millions pour avoir des nouvelles, il a au moins droit à ce que ces nouvelles soient conformes à la vérité. Le président de la conférence espérait que les journaux collaboreraient avec les ouvriers, les patrons et le gouvernement pour faire un succès de la conférence industrielle.

Le Dr D. Strachan, de l'Imperial Oil Co., de Sarnia, a commencé le débat sur les recommandations de la commission royale qui ont trait à la formation de conseils conjoints de patrons et d'ouvriers. Il a dit que les suggestions de la commission royale amèneraient la formation d'un système qui serait différent de celui qui s'est généralement mis en pratique aux Etats-Unis, et au Canada.

Le Dr Strachan croit que la suggestion de la commission est qu'un conseil général serait chargé de régler les différends entre localités les représentants des patrons et des

ouvriers des différentes industries. Ainsi les patrons et les employés seraient divisés en deux catégories. La commission suggère deux classes: la première serait formée du conseil adjoint et la seconde d'un comité de patrons et d'employés qui seraient chargés de régler les questions qui intéressent le public.

La commission suggère en second lieu la formation de conseils conjoints pour chaque établissement industriel. Ces conseils se distingueraient des comités ordinaires d'usines. Avec ce système, la compagnie ne traite pas avec les représentants d'une certaine union, mais avec les représentants élus des employés d'un établissement. Ce système diffère du système Whitley qui se pratique en Angleterre, dans lequel les patrons traitent plutôt avec les unions ouvrières, qui servent de base à la représentation.

Tous les systèmes qui fonctionnent aux Etats-Unis et au Canada diffèrent du règlement collectif qui prend l'établissement industriel ou la compagnie comme unité de représentation, et l'on règle les questions en litige avec chaque établissement en particulier. On a établi aux Etats-Unis différents systèmes pour régler les différends ouvriers. Un ingénieur, John Leitch, a proposé la formation d'une chambre des patrons, des employés et d'un sénat élu par les patrons. Ce projet a été essayé à Cleveland par une importante fabrique d'automobiles. Chaque projet n'est qu'un essai. On ne peut dire encore que tel ou tel projet est le meilleur et un projet peut aller très bien pour une industrie et ne pas convenir à une autre.

Certaines questions ne peuvent être réglées en définitive que par ceux qui ont la responsabilité des industries; ainsi, pour la question du choix ou du renvoi de tel employé, pour le salaire de tel employé, pour la fixation du prix de telle marchandise, ces questions ne peuvent être réglées que par les patrons ou les directeurs d'un établissement, parce que ce sont eux qui ont la responsabilité. D'un autre côté, les patrons ont à traiter avec leurs employés dans les questions qui concernent les conditions de travail.

Le système Whitley suppose que les patrons et les employés sont formés en unions régulières. Lors de la déclaration de la guerre, les ouvriers anglais étaient en majorité organisés. Les employés dans les industries du métal, du génie et de la construction des machines faisaient presque tous partie des unions ouvrières. Lloyd George, alors qu'il était ministre des munitions, a demandé aux ouvriers de produire en quantité, leur production en retour que les unions seraient reconnues après la guerre par un acte de parlement.

M. Tom Moore croit que les suggestions du Dr Strachan, visant à la destruction des unions ouvrières, lui dit que les unions ouvrières commencent à réussir et que ce n'est pas le temps pour elles d'abandonner ce qu'elles ont gagné.

M. Moore prétend que le nombre des ouvriers organisés était de 25 pour cent et non de 10 pour cent, comme on l'a dit, à la fin de 1918. Depuis ce temps les unions ont augmenté leur effectif de 50 pour cent. Quoi qu'il en soit, les ouvriers syndiqués qu'ils soient la minorité ou la majorité, ont le droit de parler au nom de toute la classe ouvrière et les ouvriers non syndiqués leur reconnaissent ce droit. M. Moore assimile les unions ouvrières aux députés au parlement: un grand nombre de ces députés sont élus par la minorité de leurs électeurs; cependant personne ne leur conteste le droit de parler au nom de tous leurs électeurs.

M. Moore dit que les unions ouvrières sont prêtes à coopérer avec les patrons dans les conseils conjoints. Cependant les patrons ne sont pas prêts à la vague des organisations ouvrières qui commencent à se multiplier.

M. Moore admet que les conseils ne régleront pas toutes les difficultés mais il est convaincu qu'ils parviendront à régler un nombre considérable de différends, à propos de ces conseils, M. Moore suggère la formation d'un bureau qui dépendrait du ministère du Travail et qui aurait pour tâche de recueillir les renseignements que se rapportent à la classe ouvrière.

M. MacKenzie King a expliqué le système qu'il a établi aux charbonnages du Colorado, où il y avait des troubles sérieux et où des centaines de personnes avaient perdu la vie. Le premier principe que M. King a fait accepter aux compagnies avec la collaboration de M. John D. Rockefeller, fils, a été de permettre aux mineurs de faire partie des unions ouvrières. Cependant ce ne sont pas les ouvriers qui ont demandé la reconnaissance des unions, mais comme les ouvriers avaient la permission d'entrer dans les unions, ils l'ont fait en grand nombre. De plus, les ouvriers, en choisissant des représentants pour leurs comités de grèves, ont choisi des membres des unions.

M. King a fait une profession de foi en faveur des unions ouvrières. Il croit que le progrès accompli depuis quelque temps par le travail est dû en grande partie aux unions ouvrières. Il ne dit pas que les unions sont toujours parfaites ni que leurs méthodes sont toujours les meilleures, mais qu'elles peuvent rendre service au monde. M. King dit que la production d'un charbon dans les charbonnages du Colorado où il a organisé les ouvriers, a été plus grande qu'en aucun charbonnage des Etats-Unis.

M. R. A. Riggs, de Winnipeg, a dit que la cause première de toutes les grèves de Winnipeg était la reconnaissance de l'union. Il ne croit pas

que le serment de fidélité que les policiers de Winnipeg ont dû prêter pour reprendre leur travail pourra être longtemps observé.

M. Kennedy, de Toronto, cite comme argument en faveur de l'utilité du règlement des difficultés entre patrons et ouvriers, la grève des employés de la construction à Montréal qui n'a pu être évitée parce que les patrons et les ouvriers n'ont pu se rencontrer pour discuter ensemble.

Sir John Willison a complimenté l'union typographique qui a été fidèle aux contrats, et il croit que les unions ouvrières aideront à augmenter la production.

M. J. P. Anglin, de Montréal, est en faveur de l'emploi d'ouvriers organisés. Il n'est cependant pas en faveur d'une loi forçant les ouvriers à s'organiser en unions.

LES MUNICIPALITÉS  
DE LA PROVINCE

ELLES SONT MAINTENANT FORMÉES EN UNION. — UNE ASSEMBLEE HIER AU FREEMAN.

L'union des municipalités du Québec semble maintenant un fait accompli; elle s'est formée définitivement hier, grâce à l'initiative de M. Fred. Wright, directeur du "Canadian Municipal Journal", qui a réuni, au Freeman, les maires des principales municipalités de la province.

Un comité d'organisation, créé sur l'heure, est chargé de préparer la constitution et de fixer une date pour la convention des représentants des municipalités de la province, laquelle aura lieu à Montréal dans la semaine qui précédera l'ouverture de la session de la législature. A cette convention, la constitution sera soumise, pour être définitivement sanctionnée.

Quinze municipalités étaient représentées au banquet et à la réunion qui le suivit, hier après-midi, au Freeman.

L'échevin Dixon, représentant le maire de Montréal, occupait le fauteuil présidentiel ayant à ses côtés MM. P. A. Séguin, maire de l'Assomption, P.-W. McLaughlin, maire de Westmount, J.-A.-A. Leclair, maire de Verdun, Rosaire Prieur, maire de Pointe-aux-Trembles, E. T. Sampson, greffier de la cité d'Outremont, J. Cartier, maire de Pointe-Claire, J.-P. Lalonde, maire-suppléant de Grand-Mère, J.-E. Rheault, maire de Disraeli, A. Normand, maire-suppléant de Victoriaville, T. Lambert, maire-suppléant de Hull, J.-A. Legault, maire de St-Jérôme, Alex. Thériault, maire de Longueuil, P. Lefebvre, maire-suppléant d'Iberville, Alfred Larocque, maire de St-Zotique, A.-E. D'Artois, maire de Farnham, Fred. Wright, directeur du "Canadian Municipal Journal", H. Bragg, du "Canadian Municipal Journal", et autres invités.

M. Wright a exposé son projet en ces termes:

"Au cours des sept dernières années des conditions sociales et économiques nouvelles ont surgi qui affectent directement les municipalités et leur administration, avec le résultat que les responsabilités des conseils municipaux ont décuplé. En plus de cette multiplication des responsabilités, les problèmes municipaux sont devenus si complexes en eux-mêmes qu'il faut beaucoup plus de connaissances pour les résoudre, et personne ne sait cela mieux que ceux qui sont actuellement à la tête de nos administrations municipales. Pour aider dans la tâche de surmonter les difficultés du gouvernement local, il s'est formé dans toutes les provinces du Dominion, sauf dans la province de Québec, des unions municipales qui font un splendide travail d'éducation et de progrès dont le résultat a été non seulement la coopération et la loyauté des municipalités les unes avec les autres, mais même avec l'administration locale de chaque province.

"En ce qui concerne le Québec municipal, l'outil gouvernemental est des meilleurs. A plusieurs points de vue il est en avance des autres provinces, mais pour le présent nous ne pouvons pas employer à tout son avantage ce superbe outillage et il n'existe aucun moyen que les autorités locales peuvent utiliser pour discuter les questions d'intérêt commun, et c'est dans le but de créer un tel organisme que nous vous avons invités ici aujourd'hui."

M. Fred Wright a soumis ensuite ses suggestions que l'Assemblée à accéder par la résolution suivante proposée par le maire Leclair, de Verdun:

"Que cette assemblée des exécutifs de la province de Québec désirant la formation sans délai d'une union des municipalités de la province se forme en comité pour la préparation d'une constitution qui sera soumise à une convention des exécutifs municipaux qui sera convoquée durant la semaine précédant l'ouverture de la Législature."

Le comité de constitution soit tenu dans la ville de Montréal; qu'un programme soit préparé et que les arrangements nécessaires soient pris pour faire de cette convention un succès."

Plusieurs maires ont porté la parole et parlé avec avantage de l'union projetée.

LES SALAIRES DES  
PROFESSEURS

L'Association des instituteurs de Montréal a pris une ferme attitude, hier soir, au sujet de l'augmentation de leur traitement. Deux cent cinquante membres se réunissaient hier à l'Ecole Normale Jacques-Cartier, pour étudier la question et soumettre leur cause auprès des Commissaires.

A l'unanimité, ils exigent une augmentation immédiate de \$400, sans égard aux maxima et en outre une augmentation annuelle de \$100.

## PAS DE CHANGEMENT

Londres, 19. — Il n'y a pas eu de développements nouveaux ni de changement dans la politique anglaise au sujet de la Russie. C'est l'information que vient d'obtenir la Presse associée. Les troupes britanniques ont commencé à évacuer le Caucase, des détachements ayant quitté Tiflis.

CHRONIQUE  
D'OTTAWA

(Suite de la 1re page)

morité. On fit sonner la clochette des appels au vote, et la situation changea bientôt, mais la majorité ministérielle ne fut cependant que de 19, le vote s'inscrivant de 69 à 50. M. Crerar a voté avec l'opposition, ainsi que MM. Maharg, Johnson, Reid (McKenzie) et Halliday.

On a ensuite ajourné à quatre heures vendredi après-midi, en raison des funérailles de lady Foster.

Ernest BILODEAU.

MISE AU POINT.

Dans son discours d'hier, M. Rowell s'est plaint en passant, et sans trop d'assurance, que le Devoir avait manqué à la vérité dans son rapport du discours de M. Charles Murphy, le 19 mars 1918. Nous aurions dit que le président du Conseil privé était à son siège vers la fin de la philippique que venait de lui servir le député de Russell, et qu'il n'avait rien dit pour se défendre. "Or, répond à cela M. Rowell, loin d'être à ce moment au parlement, j'étais retenu à ma chambre, malade et sous les soins du médecin."

L'accusation, pour courtoisement formulée qu'elle a été, nous a pris un moment au dépourvu. Nous nous rappelons un tas de choses avec plus de précision que du texte de notre compte rendu parlementaire du jour de la fête de St-Joseph de l'année 1918. Mais un coup d'oeil jeté depuis au document nous révèle qu'en effet, sur la foi d'un renseignement dont la source exacte nous échappe aujourd'hui, nous écrivions d'abord que M. Rowell n'était pas à son siège pendant le discours de M. Murphy, mais un peu plus loin, qu'il y était revenu tout à la fin, et s'était contenté, au lieu de répondre, de dire "Carried avec le sentiment de sir Wilfrid Laurier, ce qui avait mis fin au débat."

Nous sommes le premier surpris d'avoir causé au président du Conseil un ennui de si longue durée. Et sans lui faire reproche d'avoir attendu tout ce temps pour faire connaître les intéressantes choses dont il s'est déchargé le cœur hier, nous nous voyons dans l'obligation de lui rappeler que le 19 mars de l'année dernière lui justement le jour où sir Wilfrid Laurier d'une part, sir Robert Borden de l'autre prononcèrent chacun un long et important discours, dont le compte rendu occupa plusieurs colonnes dans le Devoir du lendemain. C'est parce que nous avions cette longue page à écrire que nous ne sommes pas descendus, le soir, entendre M. Charles Murphy prononcer sa harangue devenue célèbre dès le lendemain; cette même raison nous oblige à prendre la parole de confrères moins chargés de travail sur les incidents qui avaient pu s'y dérouler. Il faut croire que nous avons mal compris les enseignements ainsi fournis. Au surplus, nous avons résumé en dix ou douze lignes le discours de plus d'une heure de M. Murphy; M. Rowell ne peut donc pas nous accuser de nous être montré à son égard d'une grande cruauté en cette occasion. Nous tenons cependant à lui donner acte de l'exactitude de sa remarque d'hier en lui demandant de ne pas attendre si longtemps pour nous avertir, la prochaine fois.

E. B.

UNE OVATION AU  
CARDINAL MERCIER

New-York, 19. — A la fin d'une journée d'ovation continue, le cardinal Mercier a reçu dans la grande salle de bal de l'hôtel Waldorf, la plus enthousiaste réception jamais vue. Des hommes et femmes de toutes croyances ont pris part à cette manifestation en l'honneur de celui qui incarne l'esprit de la Belgique. Tous les orateurs du dîner en son honneur ont exalté la bravoure belge et les héroïques protestations de son primat. Au banquet, toutes les classes de la métropole étaient représentées. On remarquait des Juifs, des protestants. La salle de bal du Waldorf était richement décorée. Le maire Hyland était présent. En présentant le cardinal Mercier, M. Wanamaker a parlé en ces termes: ils n'ont osé vous toucher avec votre esprit de Dieu, mais ils ont défié votre pays. Tendait alors un drapeau américain de soie, il se tourna du côté du cardinal. Au nom des citoyens de cette ville, je vous enveloppe de la plus chère chose que nous ayons. Et le cardinal s'est levé sous les plis de l'étendard aux applaudissements de l'assistance.

Très ému, le cardinal a répondu à cette bienvenue et a remercié les Etats-Unis de leurs secours de tous genres.

LES TOURISTES  
EN BENEFICIERONT

Halifax, N. E., 19. — La "Motor League" de Nouvelle-Ecosse, fait actuellement à peindre sur bande de trois couleurs, les poteaux du télégraphe, afin d'aider à se reconnaître les touristes qui ne sont pas familiers avec les grandes routes de la province. A la sortie d'Halifax, une bande rouge sera peinte, sur tout le long de la route jusqu'à Yarmouth, en passant par la vallée d'Annapolis. A Bedford, on ajoutera un couleur, le bleu, qui sera peinte jusqu'à Amherst. La troisième couleur commencera d'être aperçue à Truro, où le vert indiquera le chemin vers New-Glasgow et Sydney.

Le temps qu'il fait ailleurs...

Toronto, 19. — Il s'est produit des averses dans quelques parties des provinces de l'ouest et elles ont été générales dans le nord de l'Ontario, tandis que des grandes lacs à l'est, le temps a été beau. La perturbation qui se manifestait hier matin dans le Kansas a maintenant son centre jusque à l'ouest du lac Michigan.

Lacs inférieurs et baie Georgienne: vents violents et tempêtes du sud-est tournant à l'ouest. Pluie cet après-midi et ce soir, s'éclaircissant samedi.

Ottawa et haut Saint-Laurent: vents violents et tempête avec pluie ce soir et samedi.

Bas Saint-Laurent: beau aujourd'hui, suivi de vents violents et de tempêtes avec pluie samedi.

Golfe et rive nord: vents frais du sud-ouest, beau aujourd'hui. Samedi: vents s'enflant en tempête du sud et du sud-ouest. Beau.

| RELEVÉ DU THERMOMETRE | Max. | Min. |
|-----------------------|------|------|
| Victoria              | 70   | 54   |
| Kamloops              | 50   | 50   |
| Calgary               | 74   | 42   |
| Edmonton              | 74   | 34   |
| Prince Albert         | —    | —    |
| Winnipeg              | —    | —    |
| White River           | 66   | 52   |
| Sault Ste-Marie       | —    | —    |
| Toronto               | 70   | 52   |
| Kingston              | 61   | 56   |
| Ottawa                | 70   | 48   |
| Montréal              | 66   | 48   |
| Québec                | 51   | 42   |
| St-Jean, N.-B.        | 58   | 48   |
| Halifax               | 56   | 38   |

## "Envoyez des fleurs"

CELA NE VOUS CÔTE RIEN

Angie Ste-Catherine et Guy  
Maison à Québec, 9 rue St-Jean.

## Décès

GIRoux. — A Montréal, le 17 septembre 1919, à l'âge de 68 ans, est décédé Fabien Giroux, atrefois marchand d'animaux de Montréal. Les

Nouvelle lune, le 23, à 11 heures 40 minu-

Toutes les nouvelles par nos rédacteurs, nos correspondants et les services de dépêches du monde entier

|                          |    |    |    |    |    |    |
|--------------------------|----|----|----|----|----|----|
| Aujourd'hui maximum :    | 21 | 22 | 23 | 24 | 25 | 67 |
| Même date l'an dernier : | 22 | 23 | 24 | 25 | 26 | 66 |
| Aujourd'hui minimum :    | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 49 |
| Même date l'an dernier : | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | 48 |

**BAROMETRE**

8 h. du matin, 29.95 ; 11 h. : 29.92 ; 1 h. de l'après-midi, 29.90.

**RUMEUR NÉE**  
Lima, Pérou, 19. — Les autorités démentent la rumeur qui circule depuis quelques jours à Santiago Chili, que M. Augusto Leguía, président du Pérou, ait été assassiné. Tout est normal dans la capitale.

Province de Québec, } Cour Supérieure  
District de Montréal, }

Province de Québec, } Cour Supérieure  
District de Montréal, }  
No 2092.

Ernest Bertrand, avocat, des cité e  
district de Montréal,

Demandeur

contre

Antonio Bianchi, Ferdinand Bianchi  
et Alexandre Primeau, tous trois  
des cité et district de Montréal,

Défendeurs

Il est ordonné aux défendeurs de  
comparaître dans le mois.  
Montréal, 16 septembre 1919.

T. DEPATIE,  
Député-Protonotaire,  
FORTIN ET BERTRAND,

Procureurs.

---

Canada, }  
Province de Québec. } du district de Montréal  
No 12821.

Ernest Bertrand, avocat, de la cité  
de Montréal, Demandeur

contre

Giovanni Piassa, Luici Piva et Adol-  
phe Fabri, tous de la dite de Mont-  
réal, Défendeurs

Il est ordonné aux défendeurs de  
comparaître dans le mois.  
Montréal, 16 septembre 1919.  
(Par ordre)

U. BOWVIER,  
Député greffier de la dite

Deputé-greffier de la dite Cour.

**ARTES D'AFFAIRES**

**THOMAS DUCHARME**  
Notaire, Comptable et Commissaire  
Chambre 209 Edifice de la Banque d'Epargne  
150 ST-JACQUES. Tél. Main 7741.  
Résidence : bureau du soir. Tél. Est 0948.  
465 Lagnuchetière Est.

**J.-M.-PAUL ETHIER,**  
B.A. L.L.B.  
NOTAIRE, C.C.S.  
79, RUE ST-CATHERINE, MAIS.  
Tél. : Lasalle 764. Tél. rés. : Lasalle 2153.

**HORACE H. LIPPE**  
NOTAIRE  
180 ST-JACQUES. Main 3228.  
Résidence, St-Louis 5903.

**PRIME J. MARSAN, L.L.B.**  
NOTAIRE  
320A RUE AMHERST  
Spécialités : Successions, Prêts d'argent,  
Incorporation des compagnies  
Tel. Kot 1204.

**PORTRAITISTE**

**L. J. A. PELOQUIN**  
Portraits au poul et à l'aiguille : une  
spécialité.  
1156, SAINT-DENIS. — SAINT-LOUIS 3256  
Montreal.

**PROFESSEURS**

**Elzéar-Alexandre Dumas**  
Bachelier de l'Université Laval  
Enseignement particulier ou simultané.  
Cours aux deux sexes.  
Matières : Latin, français, anglais, mathé-  
matiques, sciences.

Spécialité: Préparation aux examens: médecine dentaire, pharmacie, service civil, etc.

33 Christophe-Colomb, entre Rachel et Marie-Anne, Tel. St-Louis 5123.

**CASIMIR HÉBERT**

consul "ad honorem" du Pêron, professeur de langues, de belles-lettres, de rhétorique, de latin, de grec, anglais, italien, espagnol, etc. Préparation aux brevets.

Rédaction et traduction en plusieurs langues.

3464 PARC LAFONTAINE

---

Mathématiques, Sciences, Lettres et Langues, en français et en anglais.

Préparation aux examens : brevets.

ARTS DENTAIRES

PHARMACIE. SERVICE CIVIL, etc.

**RENÉ SAVOIE, I.C. et I.E.**

Bachelier arts-arts et sciences appliquées.  
Professeur au collège Ste-Marie et

Enseignement individuel. Loyers.  
Le jour et le soir.  
Cours pour dames et messieurs.  
Renseignements fournis sur demande.  
238, RTE ST-DENIS, TEL. EST 6162.  
En face de Yvelles St-Jacques.

PROFESSEUR

**Edmond La Roche, B. S.**

COURS PRIVÉS, LE JOUR ET LE SOIR.  
Français, anglais, diction, éléments  
latins et grecs, mathématiques, et autres  
sciences.  
Préparation au cours classique et aux  
brevets.  
Cours aux deux sexes.  
106 RUE ST-CATHERINE EST  
TEL. : DUREN. EST 7496 / rés. Est 305

**Leblond de Brumath**

**259 EST, RUE ONTARIO**  
bachelier de l'Université de France et de l'Université Laval, officier d'Académie, auteur de plusieurs ouvrages.  
Le plus ancien cours de préparation aux examens de Québec à Montréal.  
Qui veut devenir rapidement médecin ?  
259 avenue de la Santé ? 2 pharmacien ?

**Collège Commercial Elie**  
114 rue St-Louis, coin St-Denis, Cours individuels jour et soir. Complément telle qu'elle est pratiquée. Memorables des deux langues en 3 mois. Télégraphie et administration des gares. Préparation aux examens. Tél. Est. 2539.

**HOTELS**

**VICTORIA HOTEL**  
Général, H. Fontaine, Prop.

Prix spécial pour les voyageurs de commerce, \$3.00 par jour.  
**HOTEL ST-ROCH**  
 Plan américain  
 Angle St-Joseph et Place Jacques-Cartier  
 Zéphirin Beaumont, gérant. QUEBEC, P.Q.  
 sur la rue principale, au centre commercial.

**MACHINERIES GENERALES**  
 Pour toutes sortes d'ouvrages, concernant la machinerie d'auto, etc., etc. Spécialité dans la soudure. Etillage de première classe. Prix absolument bas. Satisfaction garantie.

**LEFEBVRE ET FRERE**  
 203 Hôtel de Ville. Est 4017.

**DOMINION WELDING MFG.**

**SOUDEURE, COUPAGE, BRASURE.**  
Réparations de toutes pièces : Fer, Acier,  
Fonte, Cuivre, Bronze Aluminium.  
**RADIATEURS D'AUTOS**  
Decarburisation de moteurs d'automobiles.  
**584 ST-TIMOTHEE**  
Tél. Est 4130.

---

**CADRES ET MIROIRS**

---

**La Cie Wisintainer & Fils Inc.**  
Manufacturier de cadres, moulures et miroirs,  
importateur de chromes, gravures, vitres  
convexes et ordinaires.  
Vieux cadres réparés, redorés ; miroirs  
argentés, en spécialité.  
Gros et détail.  
**88-60 BOUL. ST-LAURENT**  
Manufacture : 7 Clarke, Tél. Main 5053

\_\_\_\_\_

## LE SAINT-LAURENT

## LES DEUX PAYS COOPERERONT

LE CANADA ET LES ETATS-UNIS  
FONT LES PREMIERES DEMAR-  
CHES EN VUE DE L'EXPLOITA-  
TION CONJOINTE DES RES-  
SOURCES DE NOTRE FLEUVE—  
LES AVANTAGES ATTENDUS.

Ottawa, 19. — Les gouvernements canadien et américain ont pris les mesures initiales en vue de la préparation d'un projet international pour l'amélioration de la navigation sur le St-Laurent et aussi en vue de développer l'énergie hydro-électrique du fleuve.

Attendu que le St-Laurent, du lac Ontario à Cornwall, soit sur une distance de 113 milles, constitue la frontière, la coopération des deux pays est nécessaire dans cette entreprise importante. Le gouvernement américain, agissant sur recommandation du congrès, a demandé au Canada d'être partie au projet de soumettre la question à une commission conjointe internationale composée de représentants des deux pays. Cette commission fera rapport sur la possibilité du projet, sur ses avantages et le coût de l'exécution. Le Canada a consenti à s'associer au projet. Les deux gouvernements, par conséquent, ont nommé des représentants dont le devoir sera de poser des questions à la commission internationale. Les Etats-Unis ont nommé le lieutenant-colonel Charles Kellar, du département de la guerre. Le gouvernement canadien a choisi M. W. J. Stewart, d'Ottawa, hydrographe du gouvernement. MM. Stewart et Kellar vont conférer ensemble sous peu, probablement à Washington.

M. F. H. Keefer, M.P., qui était autrefois avocat des gouvernements canadien et ontarien devant la commission, et qui est maintenant secrétaire parlementaire des affaires étrangères, a répondu que la question devrait être vidée dans un mois. La commission, a-t-il dit, devrait alors pouvoir procéder à l'enquête. Dans l'intervalle, au nom de la commission hydro-électrique, on a exercé certaines surveillances. Cette commission a

recueilli certaines données et préparé des plans, d'après la déclaration récente de M. Beck.

La procédure que la commission conjointe internationale est entièrement conforme à la politique tracée par le premier ministre et le gouvernement.

A plusieurs occasions, surtout l'an passé, lorsqu'une compagnie américaine a demandé à la commission la permission de construire une digue au Long Sault, le gouvernement s'est déclaré opposé au partage entre des intérêts particuliers mais il a annoncé qu'il consentait volontiers à entrer en négociations en vue de l'adoption d'un plan général de développement de la navigation et de l'énergie électrique du fleuve. Le résultat de la requête de l'an dernier a été que la compagnie américaine a été autorisée à construire une jetée temporaire justifiée par la guerre. Cette digue, a-t-il été décidé, devait disparaître avec la guerre.

Alors les Etats-Unis ne se sont pas prononcés sur le projet international. De nouveaux facteurs sont entrés en jeu. Des Etats de la république américaine se sont rendus compte de l'importance de la navigation du haut du lac Supérieur à la mer. Ils ont compris que le creusement du fleuve permettrait aux gros navires de pénétrer au cœur du continent. Ils ont formé une organisation connue sous le nom de Great Lakes St-Lawrence Tidewater Association; elle avait l'appui des Etats riverains des grands lacs. De plus, le congrès, le printemps dernier, a abordé cette question. Il a amendé l'acte d'appropriation des rivières et des havres. Cet amendement formait une commission pour étudier la question du creusement du St-Laurent.

Un rapport devait être fait aux gouvernements américain et canadien. Le projet que la commission internationale prendra en considération aura deux faces: d'abord l'amélioration de la navigation sur le St-Laurent, puis le développement des ressources hydrauliques dans le fleuve.

Ces deux aspects présentent une importance énorme pour le Canada. Si l'on creusait le chenal du Saint-Laurent au niveau du nouveau canal de Welland qui aura 25 pieds d'eau, les neuf-dixièmes des vaisseaux océaniques d'aujourd'hui pourraient naviguer de l'Atlantique à la baie des grands lacs. Un navire océanique ordinaire serait ainsi capable de faire 2,100 milles de navigation intérieure, à partir du golfe Saint-Laurent, et les grands lacs deviendraient la Méditerranée de l'Amérique. En outre, les transports de grain d'une longueur de 500 pieds qui font le service des lacs

supérieurs et qui ne peuvent dépasser Port Colborne, extrémité du canal de Welland, au lac Erie, pourraient transporter à Montréal leurs cargaisons de grain d'un demi-million de boisseaux, d'où elles seraient transbordées dans les transatlantiques. Jusqu'ici des petits navires, capables de passer dans les canaux du Saint-Laurent, ont transporté les céréales à Montréal, de Port Colborne. L'accès des gros cargos au port de Montréal diminuerait sensiblement les frais de transport et faciliterait l'expédition du blé de l'Ouest. Il permettrait aussi le transport par eau d'autres produits, des articles manufacturés dans les centres industriels, dans la région des grands lacs et de l'Ouest, à un tarif inférieur au tarif ferroviaire.

Le projet est également grand au point de vue hydraulique. On a calculé que les ressources hydrauliques du Saint-Laurent peuvent fournir trois millions de chevaux-vapeur d'électricité. Jusqu'ici, nous n'avons utilisé qu'une proportion relativement petite de cette force. Il est facile de comprendre la valeur industrielle que cela représente. Entre le lac Ontario et Cornwall, où le Saint-Laurent constitue la ligne de frontière, on estime qu'on pourrait produire un million de chevaux-vapeur d'électricité pour l'usage commun des deux pays. La commission internationale étudiera les moyens de développer la navigation et l'énergie hydro-électrique dans le fleuve, par la canalisation du chenal même, par la construction de digues à échelles à deux ou trois toits, ou par un système de canaux parallèles au fleuve, sur le modèle des canaux actuels du Saint-Laurent, mais sur une plus grande échelle.

Les gouvernements des deux pays seront libres d'accepter ou de rejeter le plan proposé par la commission. L'entreprise exigerait probablement des années avant que les ingénieurs établissent les détails du projet et avant que la commission fasse un rapport à ce sujet. La construction prendrait probablement aussi une période considérable.

## L'INTERDICTION N'Y FAIT RIEN

TOUS LES JOURNAUX SINN-  
FEINERS PUBLIENT A PLEINES  
PAGES DES ANNONCES DE  
L'EMPRUNT DE LA REPUBLIQUE  
IRLANDAISE.

Dublin, 18. — Tous les journaux hebdomadaires sinn-feiners ont publié aujourd'hui, à pleine page, l'annonce d'un emprunt de la République Irlandaise. La publication de la même annonce, comme on l'a dit récemment, a occasionné la suppression du "Cork Examiner" un des journaux quotidiens les plus en vue de l'Irlande. On s'attend donc à des développements au sujet de cette publicité faite à l'emprunt par les journaux.

Le "Freeman's Journal" d'aujourd'hui, faisant un commentaire des paroles prononcées par le président Wilson au sujet de l'Irlande et de la Ligue des Nations, se réjouit des idées du président qui montrent à l'évidence que la question irlandaise n'en est pas une purement domestique. Le même journal ajoute: "Là où nous différons d'opinion avec le président, c'est sur la prétention que la Ligue telle que constituée sera une protection pour les petits peuples."

Cette attitude représente les vues des chefs de la société irlandaise pour la Ligue des Nations qui fait remarquer que depuis longtemps, elle a souligné l'inefficacité de l'article 11 du pacte de la Ligue bon tout au plus à faire de la question irlandaise un danger pour la paix du monde.

Voici les commentaires de l'"Irish Times", un journal unioniste, sur la déclaration de M. Wilson:

"Bien que le président n'ait pas mal renseigné ses auditeurs, il peut les avoir induits en erreur, car il y a une différence entre attirer l'attention de quelqu'un et demander son intervention; si les déclarations du président Wilson favorisent la diffusion d'une méprise aux Etats-Unis, une mise au point de la part du gouvernement anglais, deviendra désirable.

L'interprétation que donnent certains représentants hauts cotés sinn-feiners de l'article Dix du pacte, semble comporter, comme l'a déclaré l'un d'eux, que le dit article est "un rapport malveillant du cas de l'Irlande."

LE COUT DE LA VIE  
UN ORDRE DE  
M. O'CONNOR

LE VICE-PRESIDENT DE LA  
COMMISSION DE COMMERCE  
INTERDIT FORMELLEMENT  
L'AUGMENTATION DU LAIT  
D'ICI UN CERTAIN TEMPS. —  
LES METTEURS EN CONSER-  
VES SUBISSENT UN INTERRO-  
GATOIRE SERRE.

(Service de la "Canadian Press")  
Toronto, 19. Le major J. Lewis Dunlop, M.C., président aujourd'hui à la reprise des séances de la commission du commerce, M. W. F. O'Connor s'en va établir dans d'autres villes des bureaux d'enquête similaires.

Plusieurs faits intéressants ont marqué la journée d'hier: défense faite par M. O'Connor d'augmenter le prix du lait ou de la crème avant quarante jours à dater du 14 septembre, après M. O'Connor considérera à nouveau la question; témoignage de deux émissaires du commissaire envoyés acheter du lard fumé dans les magasins de détail autres que ceux de la compagnie Davies Packing, lesquels émissaires ont payé 80 sous du lard fumé vendu à 50 sous par Davies, et 70 sous du jambon fumé qu'on a pu acheter pour 55 sous chez Davies; un démenti de J. A. Nelson, surintendant des magasins Davies à Toronto, qui déclare que les diminutions entre les 2 et 12 de septembre de deux sous la livre pour le jambon et de quinze sous la livre pour du porc pris dans l'épaulé n'ont pas été faites à cause de l'attitude du public, mais par suite de la baisse dans les prix du marché, qui devait continuer; l'avis donné par M. O'Connor que des combinaisons de fermiers dont bénéficieraient les producteurs et les consommateurs et qui réduiraient le coût du transport et du marché, pourraient être formées.

Lui-même, le colonel W. L. Price, procureur de la commission, s'est montré mécontent des listes de prix et de coût fournies par J. A. Nelson, de la Wm Davies Company. M. Price voulait les listes de tous les prix d'achat et de vente à partir de juin dernier. On ne lui avait fourni que quelques copies et originaux.

M. Nelson, sur la sellette, a déclaré que le coût du porc entre les 2 et 12 septembre a baissé du fait de la position du marché, où les prix avaient quelques semaines auparavant fait haut. A ce propos, M. O'Connor a fait observer que la compagnie n'en a pas moins fait des profits de jusqu'à quatre sous par livre. Pour M. Nelson ces profits n'étaient pas trop forts.

Le surintendant de la Davies Packing Co., n'a pas voulu admettre que la compagnie avait baissé ses prix à la suite des enquêtes de la Commission du commerce ou de l'attitude menaçante du public.

Le colonel Price a commenté les réductions consenties entre les 2 et 12 septembre, telles qu'exposées dans la liste des prix soumise par M. Nelson. Ses prix avaient baissé dans les proportions suivantes: jambonneau, deux sous; lard fumé de deuxième, trois sous; jambons appâtés, deux à cinq sous; jambons roulés, quatre sous; côtelettes Wilshire, huit sous; porc fumé entrelardé, trois sous; jambons, quatre sous; épaule, deux sous; longues marinées, quatre sous; flanc, quatre sous; porc frais, cinq sous.

Ainsi, a noté M. Nelson, avant d'accorder ces diminutions, vous faisiez sept, huit et neuf sous sur les jambons.

—Oui, admet M. Nelson, et c'est un profit très modeste, si l'on considère le prix.

—Et vous avez fait vingt sous de profit sur vos jambons sucrés?

—Peut-être.

—M. O'Connor: Vous nous avez dit hier que vous aviez essayé de faire un gros commerce sur une base de légers profits.

—M. Nelson: Voilà pourquoi j'ai diminué les prix.

—Mais vous êtes en mesure de vendre à plus bas prix que les autres détaillants?

—Je le pense.

Et le colonel Price de reprendre: Vous avez doublé et triplé le prix des coeurs et des foies et vous avez gagné de 15 à 19 sous sur le porc. Tandis que vous avez baissé les prix de cinq, de dix et de quinze sous, vous avez triplé ceux des petits articles. On ne se moquera pas impunément de cette commission", a déclaré M. O'Connor.

Un autre témoin, Walter W. Price, maraicher d'Oakville, a déposé ensuite qu'il devrait fournir à la Matthews-Blackwell Company au prix de 10 à 30 dollars la tonne des concombres qui étaient vendus une fois marinés et mis en bouteilles, 25 et 35 sous la livre.

M. O'Connor a promis de prendre ce témoignage en considération.

LE R. P. HARNOIS  
EST DÉCÉDÉ

Le R. P. Maxime-Ephrem Harnois, de la communauté des Oblats, est décédé, hier, à l'Hôtel-Dieu de Montréal, à l'âge de soixante-quinze ans, après quarante-neuf ans de vie religieuse et quarante-sept ans de prêtrise.

Le R. P. Harnois est mort après une assez longue maladie, et muni des derniers sacrements de l'Eglise. Il est né à Louiseville, comté de Maskinongé, le 17 novembre 1844, de Marc Antoine Harnois, cultivateur, et de Marie Bourret. Il fit ses études sous un précepteur privé; il entra chez les Oblats de Marie-Immaculée, à Lachine en 1868, il y prononça ses vœux en 1870, et fut ordonné à Ottawa par Mgr Guigues, le premier décembre 1872.

Le R. P. Harnois fut professeur à l'Université d'Ottawa, de 1872 à 1884, et s'occupa de ministère paroissial à Hull, de 1884 à 1894. De 1894 à 1905, il fut supérieur du séminaire d'Ottawa, et depuis demeura au Cap de la Madeleine.

Les funérailles auront lieu lundi, le 22 courant, au Cap de la Madeleine.

## "BRIDGING THE CHASM"

Ce volume, tout récemment paru, où M. Percival F. Morley étudie la question bilingue au Canada, surtout dans l'Ontario, à propos du règlement XVII, est à mettre dans toutes les bibliothèques des nôtres qui s'intéressent à ce problème. *Bridging the Chasm* a près de 200 pages, il est relié et il se vend, aux bureaux du *Devoir*, à \$1.35 l'unité. Il faut ajouter 7 sous pour envoi par la poste.

## LIVRE A LIRE

Demandez *Le Petit Monde*, recueil de billets de soir publiés par M. Louis Dupire, avec couverture illustrée par M. J.-B. Lagacé. En vente au *Devoir*, à l'Action française et dans toutes les bonnes librairies au prix de 50 sous l'exemplaire, plus 5 sous par la poste. On peut adresser, si on le désire, les commandes à l'auteur, 43 rue Saint-Vincent. Le commerce obtient à l'Action française, immeuble de la Sauvegarde, Montréal, les réductions ordinaires.

Doublez la  
durée de  
vos habits

Faites-les nettoyer régulièrement suivant notre procédé scientifique.

## TOILET LAUNDRY

Company Limited  
Tél. Up. 7640  
"Nous teignons à votre convenance"

SI VOS OREILLES BOUR-  
DONNENT DE BRUITS  
DANS LA TÊTE...

S'il y a dans vos oreilles des mugissements, des bourdonnements, si vos oreilles deviennent d'entendement dur, et que vous craignez la surdité catarrhale, allez chez votre drogiste et procurez-vous-y une once de Parment (double force) et ajoutez-y une rouille d'eau chaude et un peu de sucre granulé. Prenez-en une cuillerée à soupe quatre fois par jour. Ceci vous délivrera promptement des bruits de tête ennuyeux. Les narines bouchées devront s'ouvrir, la respiration devenir facile, et la pituite cesser de dégoutter dans la gorge. C'est facile à préparer, cela coûte peu et c'est agréable à prendre. Quelconque souffre de surdité catarrhale ou de bruits dans la tête devrait faire un essai de cette prescription. (Annonce)

GRANDS MAGASINS  
GOODWINSOIES DE FANTAISIE POUR  
TOILETTES DE SOIRÉE

Crêpe Georgette Pailletée, largeur 40 pouces, feuilles d'or et de bronze, et enroulements. Noir, bleu marine, brigue et réséda. La verge 10.00  
Crêpe de Chine noir avec motif brodé en or, 40 pouces. La verge... 9.00

Crêpe de Chine bleu marine avec roses dorées brodées à profusion, 40 pouces. La verge 20.00  
Soie noire entretissée d'or et avec grandes fleurs ressemblant à des pivoines en vieux or, 36 pouces. La verge... 25.00

Une autre belle soie noire à effets d'or. L'or brille sur le fond noir. Joli patron en or fortement en relief. 36 pouces. La verge... 20.00

Une soie pailletée de couleur citron, brille comme des rayons de soleil, et de gros papillons et des fleurs plus petites, à effets glacés verts et bleu électrique donnent à ce merveilleux tissu une richesse orientale. 36 pouces. La verge... 15.00

Une peau de soie d'un délicat bleu turquoise, à une bordure à petits dessins de fleurs pailletées en argent. 32 pouces. La verge... 15.00

Ninon garni de fleurs de diverses couleurs, richement brodées. Les merveilleux effets de nuances sont obtenus par l'emploi combiné de la broderie et de la peinture à la main. Il y a cinq combinaisons différentes de couleurs et de dessins, à partir des flamboyants pavots jusqu'aux délicates fleurs d'amandier. 45 pouces. La verge... 15.00

## VELOURS

"Velveteen" de 36 pouces, fini soie, couleurs inaltérables, riche texture serrée pour robes et costumes. Couleurs: taupe, gris, marine foncé, marine mi-foncé, brun noir et noir. La verge... 3.50

"Velveteen" de 44 pouces, fini soie chiffon. Velours idéal pour costumes d'automne. Bleu marine, noir, brun, vert, pourpre et damas. La verge... 4.00

Velours chiffon noir de 38 pouces. Riche chiffon français, teint à Lyon, pour costumes et robes. La verge... 7.00

Goodwin—Au premier.

Magasins ouverts à 8 h. 30 a.m.  
Magasins fermés à 5 h. 30 p.m.  
**Goodwin's**  
LIMITED  
TELEPHONE UPTOWN 7000

## FEUILLETON DU DEVOIR

## L'EXILÉE

Par M. DELLY

(Suite)

—Eh bien! mademoiselle Myrto!  
—Elle est si faible, si faible! murmura Myrto.

Et un sanglot étouffa dans sa gorge.

—Pauvre chère petite demoiselle! dit Mme Millon en lui saisissant la main, tandis qu'Albertine se détournait pour dissimuler une larme.

—Je suis venue vous demander un service, reprit Myrto en essayant de dominer le tremblement de sa voix. Quand vous descendrez, voulez-vous mettre cette lettre à la boîte?

—Mais certainement! Albertine a justement une course à faire dans cinq minutes, elle ne l'oubliera pas, comptez sur elle.

—Moi aussi, j'irai porter la lettre, dit le petit garçon qui s'était avan-

cé et posait calmement sa joue fraîche contre la main de Myrto.

—Oui, c'est cela, Jeannot... et puis tu feras aussi une petite prière pour ma chère maman, dit la jeune fille en caressant sa petite tête rasée.

—Nous lui en faisons dire tous les soirs, mademoiselle Myrto... Et vous savez, si vous avez besoin de n'importe quoi, nous sommes là, toutes prêtes à vous rendre service.

—Oui, je connais votre cœur, dit Myrto en tendant la main aux deux femmes. Merci, merci... Maintenant, je vais vite retrouver ma pauvre maman.

Lorsque la jeune fille eut disparu, Mme Millon posa la lettre sur la table, non sans jeter un coup d'oeil sur la suscription.

—Comtesse Zolanyi, Palais Milczan... Ces dames ne nous ont jamais dit grand-chose sur elles-mêmes,

mais j'ai idée, Titine, qu'elles sont d'une grande famille. L'autre jour, pendant que j'étais près de Mme Elyanni, j'ai remarqué, sur un joli mouchoir fin dont elle se servait, une petite couronne brodée.

—Et Mlle Myrto a des manières de princesse qui lui viennent tout naturellement, cela se voit. Si elle pouvait donc avoir des parents qui l'accueillent, qui l'aiment comme elle le mérite!... Car la pauvre dame n'a plus sué à vivre, maman.

—Hélas! non! Si elle passe la nuit, ce sera tout... Pauvre petite demoiselle Myrto! Ca me fend le cœur, vois-tu, Titine!

Elle s'approcha du lit... Mme Elyanni saisit sa main en disant: —Regarde-moi, Myrto!

Les yeux bleus de la mère se plongèrent dans les admirables prunelles noires, veloutées, rayonnantes d'une pure clarté intérieure. Toute

l'âme énergique, ardente, virgine de Myrto était là... Et Mme Elyanni murmura doucement:

—Que je le voie encore, tes yeux, tes beaux yeux!... Myrto, ma nièce!

—Maman, ne parlez pas ainsi! supplia la jeune fille. Il n'y a qu'une vraie lumière, c'est Dieu, et il ne faut pas...

—Oui, il est la lumière, mais cette lumière incréée se communique aux âmes pures, et celles-ci la répandent autour d'elles... Ne t'étonne pas de m'entendre parler ainsi, mon enfant. Depuis hier, ta pauvre mère a bien réfléchi, elle a compris ce que tu avais dit pour elle, ce que Dieu lui avait donné en lui accordant une fille telle que toi, et comment il lui aurait été impossible de vivre sans l'ange qu'elle a sans cesse trouvé à ses côtés. Je te bénis, Myrto, mon amour, je te bénis de toute la force de mon cœur!

Ses mains se posèrent sur la chevelure blonde. Myrto, sanglotante, s'était laissée tomber à genoux...

—Ne pleure pas, chérie. Pense que je vais retrouver mon cher Christos. Tous deux, de là-haut nous veillerons sur toi...

Elle s'interrompit, à bout de forces, en laissant retomber ses mains que Myrto pressa sur ses lèvres... Et elles demeurèrent ainsi, immobi-

les, savourant la douloureuse jouissance de ces dernières heures.

## CHAPITRE II

Enveloppée dans ses étreintes, un peu courbée sous son long châle noir, Myrto marchait comme en un rêve, entre les dames Millon. Elle revenait vers le logis vide d'où était partie tout à l'heure la dépouille mortelle de Mme Elyanni.

Elle se sentait anéantie, presque sans pensée. Albertine avait doucement pris sa main pour la passer sous son bras... Et cette marque d'attention avait mis un léger baume sur le cœur brisé de Myrto.

En arrivant sur le palier du quatrième étage, Mme Millon demanda: —Vous allez rester à déjeuner et finir la journée chez nous, mademoiselle Myrto?... Et même y coucher, si vous le voulez bien, car ce serait trop triste pour vous...

Myrto lui prit les mains et les pressa avec force.

—Merci, merci, Madame! Mais je préfère rentrer tout de suite, m'habituer à cette solitude, à la pensée de ne plus la voir là...

Sa voix se brisa dans un sanglot.

—...Demandez, si vous le voulez bien, je viendrai partager votre repas... mais aujourd'hui, je ne peux pas... Ne m'en veuillez pas, je

vous en prie!

—Oh! bien sûr que non, ma pauvre demoiselle! Faites ce qui vous coûtera le moins... Mais je vais aller vous porter un peu de bouillon...

—Non, pas maintenant, je ne pourrais pas. Ce soir, j'essaierai... Elle leur tendit la main et entra dans l'appartement où la femme de ménage s'occupait à tout remettre en ordre.

Myrto se réfugia dans sa chambre, une petite pièce meublée avec une extrême simplicité. Elle enleva son chapeau, son châle, et s'assit sur un siège bas, près de la fenêtre.

Tout à l'heure, en se voyant seule derrière le char funéraire, elle avait eu, pour la première fois, la conscience nette du douloureux isolement qui était le sien... Et voici que cette impression lui revenait, plus vive, dans ce logis où elle avait, pendant des années, prodigué son dévouement à la mère dont elle était l'unique affection.

Lorsque le pénible événement s'était trouvé accompli, elle avait assisté photographié à son tuteur. Celui-ci, vieil artiste célibataire, vivait retiré sur la côte de Provence. Il avait répondu par des condoléances, mettant en avant ses rhumatismes qui lui interdisaient tout déplacement. D'offres de service à sa pu-

pille, pas un mot.

La comtesse Zolanyi n'avait pas répondu. Peut-être ne se trouvait-elle pas à Vienne... Et d'ailleurs, Myrto comptait si peu sur cette grande dame qui ne se souciait sans doute aucunement d'une jeune cousine inconnue et très pauvre! Lorsqu'elle aurait dominé ce premier anéantissement qui la terrassait, elle envisagerait nettement la situation et chercherait, avec l'aide des dames Millon, un moyen de se tirer d'affaire.

Mais aujourd'hui, non, elle ne pouvait pas! Elle se sentait faible comme un enfant...

Un coup de sonnette retentit. La femme de ménage alla ouvrir, Myrto entendit un bruit de voix... Puis on frappa à la porte de sa chambre...

—Mademoiselle, c'est une dame qui demande à vous parler.

Une envie folle lui vint de répondre: —Pas aujourd'hui!... oh! pas aujourd'hui!

Mais elle se domina, et se levant, elle entra dans la pièce voisine.

(A suivre)

Ce journal est imprimé au No 43 rue Saint-Vincent, à Montréal, par l'IMPRIMERIE POPULAIRE (à responsabilité limitée), A. Cartier, gérant.

## La Vie Sportive

### LES SHAMROCK RECEVRONT LES IROQUOIS DEMAIN

Les amateurs de crosse assisteront à une belle partie demain après-midi.

Les Shamrock sont rendus à un point où la question du championnat devient une question brûlante. S'ils étaient battus demain après-midi, par les Caughnawaga, au Mile-End, ils n'auraient qu'une bien infime chance de décrocher le titre, puisque cette chance reposerait entre les mains du National, dans la reprise de son match non-achevé, à cause de la mort de L'Heureux, avec l'équipe de Cornwall. Avant de compter sur les autres, il faut d'abord commencer par s'aider soi-même, et cette maxime le Shamrock fera bien de la mettre en pratique dès demain sans trop escompter sur une victoire pour le National sur le Cornwall, samedi en huit.

Les Indiens ont battu les Ottawa dimanche dernier à Caughnawaga, par un résultat élevé, ce qui prouve qu'ils ont une équipe capable de causer des surprises. Cette seule

victoire démontrerait bien la force des Indiens du Dr Jacobs, si on ne la connaissait pas d'avance. N'est-ce pas la même équipe qui triompha du National au début de la saison et lui enleva cinquante pour cent de ses chances de remporter le championnat ?

La partie de demain au Mile-End sera donc une partie importante, plus qu'elle ne paraît l'être de prime abord. Les Indiens sont loin d'être une quantité négligeable, et on se rappelle les deux premières périodes qu'ils jouèrent contre les Irlandais au Mile-End il y a cinq à six semaines. On n'avait pas encore vu une aussi belle partie, disant-on de toutes parts. Pendant ces deux périodes, si les Iroquois avaient eu pour les conduire un bon pilote, ils auraient battu les Irlandais. C'est pourquoi la partie de demain au Mile-End sera une autre belle exhibition.

### Les Indépendants font les choses en grand

Le Métropole et le Crescent joueront deux fois en vingt-quatre heures, samedi et dimanche prochains.

Voir deux parties d'une série comme celle offerte actuellement par la Ligue Indépendante en 24 heures, voilà un luxe qu'aucune organisation de baseball à encore pu se payer. La deuxième partie de détail entre le Métropole et le Crescent sera en effet jouée au National, demain après-midi, à 3 heures 30, tandis que la troisième sera jouée dimanche, à vingt-quatre heures d'intervalle, à 3 heures 30 encore.

Le Crescent est décidé à vaincre samedi et dimanche. Le gérant Whalen a donné le mot d'ordre. Vaincus dans la dernière reprise, dimanche dernier, par un ralliement qui donna quatre points au Métropole, les "diables bleus" ont juré de prendre une revanche sur leurs adversaires. Du premier au dernier, ils sont déterminés à vaincre.

Qui lancera pour les deux clubs ?

Duchess aura probablement le premier appel quoique Lahaie soit aussi un aspirant. Si Duchesnil est mis dans la boîte, on croit, en certains quartiers, que le Crescent lui opposera Evans, qui a subi une si malencontreuse défaite, dimanche. Si Lahaie est mis dans la boîte, ce sera probablement Desnoyers, ou Jack Mullin, qui joue actuellement dans la Ligue Industrielle de Trois-Rivières, et qui a déjà joué pour le Crescent. On le voit, il est encore difficile de connaître les batteries.

La partie de samedi sera sous les auspices des Typographes de Montréal, et M. Jos. Gauthier, le président de l'Union Typographique Jacques-Cartier lancera la première balle. Dimanche, ce sera la matinee du "Canada", et M. Lapointe, gérant de ce journal, lancera la première balle.

### Les Indiens contre les Fraser Brace

Ces deux clubs se rencontreront dimanche au terrain des Shamrocks—Le club du gérant Underhill causera-t-il une nouvelle surprise ?

Les amateurs de baseball qui ont suivi cette saison les parties de la Ligue de la Cité au Shamrock, attendent avec impatience le résultat des joutes, cet dimanche prochain. C'est qu'en effet, la série de l'organisation du président Thibault touche à sa fin, et les sportsmen se demandent si les Indiens qui ont remporté une si belle série de victoires ont été, pour remporter le titre de champion, ou si le Saint-Arsène qui fait une lutte si courageuse et si vaillante, va réussir à se classer premier. Le Saint-Arsène qui a eu à lutter cette saison contre la désertion de plusieurs joueurs, n'a jamais désespéré un moment, et il a toujours lutté avec une énergie extrême pour vaincre tous les adversaires qui lui ont fait face. Dimanche, le Saint-Arsène luttera contre le Saint-Henri, qui a remporté une belle victoire dimanche dernier, dans une joute sensationnelle. Le Saint-Arsène doit vaincre à tout

prix pour ne pas perdre ses dernières chances.

Il va sans dire que le capitaine Larry Carmel et ses hommes vont faire l'impossible pour vaincre. Carmel, Ubaldo, Rose et Billy Innes déclarent que le Saint-Arsène se doit à lui-même de vaincre le Saint-Henri.

La lutte sera animée, et les deux batteries rivales: Grevier et Wingo, et Guilaine et Fortin vont se surpasser.

La joute entre les Indiens et le Fraser Brace, la première au programme, sera aussi un spectacle enlevé. Les Indiens sont déterminés coûte que coûte à remporter le championnat de la ligue de la Cité et ils ont même des plans de faits pour jouer une série de parties à la fin de la saison régulière, mais le Fraser Brace pourrait bien dérangier leurs calculs en leur infligeant une défaite dimanche comme il a fait il y a six semaines environ. Les Indiens n'ont pas la partie gagnée d'avance.

### Battling Kopin possède un excellent record

Quel est l'adversaire de Brousseau pour lundi prochain ? Voilà la question qui nous est posée par tous les fervents de la boxe depuis qu'ils ont appris que le club Regal donnait une séance le 22 septembre au Monument National. Cette question nous est posée parce que le rival de l'ancien champion amateur d'Amérique n'est pas connu en notre ville. Dans le but de renseigner nos fervents du sport de la boxe qui désirent être mis au courant de la valeur de l'adversaire de Brousseau nous dirons que Battling Kopin est un pugiliste de premier ordre. Ce n'est pas un champion, mais c'est un boxeur qui crée toujours une excellente impression partout où il se bat, car c'est un athlète courageux, rusé et de beaucoup d'endurance. Le protégé de Al Lippe fait du pugilat professionnel depuis trois ans et qui a son crédit des victoires contre les pugilistes suivants : K. O. Brennan, Jack Britton, Steve Latzo, Jackie Clarke, Jack McGarron, Joe Borrell, Harry Greb, Young Fisher, Marty Cross, Tommy Ferguson, Billy Kramer et Al Dewey, et ce qui en dit encore beaucoup plus

long, c'est que Kopin a déjà fait bataille nulle avec Jeff Smith. Ce record suffit pour démontrer que Brousseau n'aura pas affaire au dernier venu lundi soir prochain et que les amateurs qui se rendront au Monument National seront témoins d'un combat intéressant.

### COURS SPÉCIAUX AU NATIONAL

Afin d'accommoder les messieurs qui pour une raison quelconque ne peuvent suivre les cours réguliers, la direction du National a créé des cours spéciaux qui seront donnés les mardis et les vendredis, de 10 à 12 de l'avant-midi et de 8 à 10 du soir. On peut s'inscrire et obtenir tous les renseignements en s'adressant à l'Administration ou téléphoner à Est 323. Encourageons la culture physique !

### LES PARTIES DANS LES GRAN- DES LIGUES

#### LIGUE NATIONALE

A Pittsburg :  
New-York . . . 000000000 — 0 3 2  
Pittsburg . . . 03003001x — 7 11 1  
Barnes, Snyder et Gonzales, Smith;  
Adams et Blackwell.  
A Cincinnati :  
Brooklyn . . . 000000000 — 0 7 2  
Cincinnati . . . 00000020x — 2 6 0  
Cadore et Krueger; Eller et Wingo.  
Note. — Il n'y avait que deux joutes de cédulés pour jeudi.

#### POSITION DES CLUBS

|                  | G. | P. | P.C. |
|------------------|----|----|------|
| Cincinnati . . . | 93 | 41 | 694  |
| New-York . . .   | 80 | 50 | 616  |
| Chicago . . .    | 70 | 60 | 538  |
| Pittsburg . . .  | 69 | 65 | 515  |
| Brooklyn . . .   | 64 | 69 | 481  |
| Boston . . .     | 54 | 75 | 418  |
| St-Louis . . .   | 49 | 80 | 380  |
| Philadelphie . . | 45 | 84 | 349  |

#### LIGUE AMERICAINE

A New-York :  
Chicago . . . 200001010 — 4 9 1  
New-York . . . 00000600x — 6 13 2  
Myers, Lowdermilk, Wilkinson et Schalk; Mays et Ruel.  
A Philadelphie :  
Cleveland . . . 100000102 — 4 8 1  
Philadelphie . . . 000000010 — 1 4 1  
Uhle, Bagby et C. Thomas; Eckert et Perkins.  
A Boston :  
Detroit . . . 200211110 — 8 15 1  
Boston . . . 002000000 — 2 5 2  
Ehmke, Ayers et Ainsmith; S. Jones, McGraw, Dumont et Schang.  
A Washington :  
Première partie  
St-Louis . . . 000300000 — 3 10 2  
Washington . . . 10202610x — 12 14 1  
Sotherton, Vangilder et Collins;  
Schacht et Gharrity.  
Deuxième partie  
St-Louis . . . 000000000 — 0 8 1  
Washington . . . 00105010x — 7 10 0  
Gallia et Billings; Courtney et Agnew.

#### POSITION DES CLUBS

|                  | G. | P. | P.C. |
|------------------|----|----|------|
| Chicago . . .    | 86 | 46 | 652  |
| Cleveland . . .  | 79 | 52 | 603  |
| Detroit . . .    | 75 | 57 | 568  |
| New-York . . .   | 71 | 58 | 550  |
| St-Louis . . .   | 65 | 67 | 493  |
| Boston . . .     | 63 | 66 | 489  |
| Washington . .   | 52 | 81 | 391  |
| Philadelphie . . | 34 | 98 | 258  |

### LE LONGUEUIL EST INVINCIBLE

Longueuil, 19. — Dimanche dernier, le Longueuil recevait la visite du Mont-Royal, de la Côte des Neiges et remporta une autre victoire par un résultat écrasant. Le Longueuil a aussi battu le Saint-Michel par défaut.

Tous les joueurs se sont distingués, tout spécialement le lanceur G. Bourdon et l'arrêt Raoul Desrosiers, l'entraîneur du champion Wilfrid Cabana.

Dimanche prochain, le Longueuil recevra la visite du Grand-Tronc, de la ligue Spalding Senior, et à cet effet invite tous ses partisans à venir, comme par le passé, l'encourager par leurs applaudissements.

Le Longueuil lance en effet à tout club de 18 à 20 ans sans exception et principalement au Lypririo pour le 28 septembre, et le gérant du Longueuil devra se mettre en communication avec le capitaine du Longueuil, pour en venir à une entente.

Pour informations, s'adresser à J.-A. Préfontaine, 47, rue Saint-Laurent, Longueuil.

### LA KERMESE DU BIEN-ÊTRE

De toute part on entend parler de la grande Kermesse du Bien-Être de la Jeunesse à l'Assistance Publique, angle des rues Berri et Lauchetière, durant toute la semaine prochaine. Il ne peut en être autrement car les bienfaits de cette société, répandus dans toute la ville, la rendent de plus en plus populaire. Il n'y aura donc rien d'étonnant de voir tout Montréal accourir à sa kermesse au cours de la semaine prochaine, afin de l'aider à la poursuite de son but que les autorités religieuses, scolaires et civiles apprécient à un haut degré.

Son Honneur le maire, M. R. Vautrin, député de St-Jacques, M. l'échevin Vandaele, président de la société, ainsi qu'un grand nombre d'autres notables seront présents à la soirée d'ouverture et adresseront la parole.

La salle, les kiosques, spécialement celui des dames de Montréal, de la Maison Dupuis Frères, de M. Victor Varin, de l'Imperial Tobacco, de M. Paul Pepin, offrent le plus beau coup d'oeil. Ce dernier, un jeune artiste qui promet beaucoup, expose plusieurs de ses oeuvres à la peinture, qui ne manquent pas d'attirer les regards des connaissances. Chaque soir, un orchestre de renom exécutera de la musique choisie.

En un mot, tout est prêt et nul doute que la semaine prochaine sera très fructueuse en revenus pour la société qui, ensuite, les répandra sur nos enfants comme elle a si bien su le faire par le passé. Les enfants des écoles et autres sont invités à la Kermesse tous les jours, de 4 à 5 heures, lundi excepté, ainsi que samedi durant tout l'après-midi. Allons donc à cette kermesse, la première de la saison, assurés d'avance de passer d'agréables soirées, tout en coopérant à une oeuvre qui le mérite à plus d'un titre.

### L'INSCRIPTION DES ÉQUIPES

L'Association de Quilles de Montréal (Montreal Bowling Association) tiendra une autre assemblée ce soir au club-house de la M. A. A., 250 de la rue Peel, à 8 heures 30, alors que tous les clubs qui désirent prendre part aux prochaines séries de grosses quilles devront faire leurs inscriptions. La redevance annuelle sera payable à cette réunion. Que tous les intéressés soient présents.

### LES COURSES À STE- SCHOLASTIQUE

Sainte-Scholastique, 19. — Les courses disputées ici, hier après-midi, ont donné les résultats suivants :

Course classifiée, amble, Bourse \$500.  
Amazez, à Hubert Lemay, 1 1 1  
Ste Croix (Lemay) . . . 1 1 1  
Marie Audubon, à Henri Bureau, Trois-Rivières, (Potvin) . . . 2 2 3  
Susie Belmont, à J. Cournoyer, Sorel (Cournoyer) . . . 4 4 2  
B. N. G. à Alfred Charbonneau, Montréal . . . 3 3 4  
Temps : 2.25 3-4, 2.18 1-4, 2.16 1-4.

Classe 2.14, amble. Trois dans cinq, Bourse \$500.  
Hal Chief, à F. Mathewson, Calgary, Alberta, (McGirr) . . . 1 1 1  
Iwana, à Henri Bureau, Trois-Rivières, (Potvin) . . . 2 2 4  
Spier Alcott, à Fred Tracey, Ottawa, Ont. (Peacock) . . . 4 4 2  
Master Donna, à Albert Sévigny, St-Eustache, (Sévigny) . . . 3 3 3  
Temps : 2.16 1-4, 2.16 1-2, 2.16 1-4.

Classe 2.30, amble et trot, pour poulains de trois ans. Bourse \$200.  
Miss Eleata, à E. Bissonnette, Montréal, (Potvin) . . . 2 1 4 2 1 1  
Dustin Farnum, à O. Coulombe, Calgary, Alta., (McGirr) . . . 1 3 3 1 3 2  
Bertha Belmont, à A. Anclair, Berthier . . . 4 4 1 4 2 d  
Jim Fletcher, à Manchester Stock Farm, Galt, Ontario, (Warn) . . . 3 2 2 3 d  
Temps : 1.16, 1.16 1-2, 1.14, 1.12, 1.14 1-4.

Note — Miss Eleata a gagné la troisième épreuve, mais elle a été désqualifiée, parce que son jockey Potvin avait barré la route à Bertha Belmont.

### L'EXPOSITION DU COMTÉ DE SHEFFORD

Waterloo, 19. — (De notre correspondant). — L'exposition annuelle de la Société d'Agriculture du comté de Shefford s'est terminée mercredi soir. Tous les pavillons étaient remplis de beaux exhibits. Plusieurs prix ont été décernés aux exposants. La parade d'animaux de race a été fort appréciée du public, et l'on n'a pas ménagé les applaudissements aux heureux gagnants.

Cette exposition, qui a duré trois jours, fut un véritable succès pour les organisateurs. Il est regrettable, cependant, que l'on ait omis d'arborer des drapeaux français. Il y avait des drapeaux anglais, américains, mais français, aucun.

Les fanfares de Knowlton et de Waterloo ont exécuté de jolis morceaux durant les deux jours de l'exposition.

### CHEMIN DE FER DU GRAND-TRONC

L'HORAIRE CHANGE LE 28 SEPTEMBRE 1919

Montréal-Toronto-Détroit-Chicago  
Commencement dimanche, 28 septembre, le train appelé l'International Limited, No 1, partira de Montréal à 10 h. du matin tous les jours, au lieu de 9 h. 30 du matin, pour Toronto-Détroit-Chicago, etc.

Le train partant d'intermittent de Montréal à 9 h. 40 du matin pour Toronto partira à 9 h. du matin tous les jours.

Le train partant de Montréal à 11 h. du soir, tous les jours pour Toronto-Buffalo-Détroit et Chicago partira de Montréal à une heure qu'à présent, pour arriver à Toronto à 7 h. 30 du matin, au lieu de 8 h. du matin.

Le train arrivant actuellement à 8 h. du matin chaque jour de Chicago, Détroit et Toronto, arrivera à 7 h. 30 du matin, tous les jours.

D'autres changements importants dans les horaires, affectant le district environnant de Montréal, seront aussi effectués à cette date. Renseignements actuellement entre les mains des agents. (rec.)

### GRANDE FÊTE A VERDUN

Le vingt-un septembre et les jours suivants, feront époque dans l'histoire de la paroisse de Notre-Dame des Sept-Douleurs, à Verdun. Une heureuse coïncidence fait arriver en même temps le 20ème anniversaire de la fondation de la paroisse et de l'arrivée du curé fondateur, Mgr J. A. Richard, ainsi que le 30ème anniversaire de prêtrise, et du 60ème anniversaire de naissance de ce dernier. Cet événement rappelle le magnifique développement de la ville voisine. En 1899, Mgr J. A. Richard, fondateur de la paroisse de Notre-Dame des Sept-Douleurs, à Verdun, avec 114 familles, aujourd'hui cette paroisse est devenue l'une des plus prospères ayant 1,000 familles, un magnifique temple et de très beaux établissements religieux après avoir donné deux paroisses, Notre-Dame de La Paix et St-Wilbrod.

Fête religieuse. — Dimanche le 21 septembre, à 11 heures, Grand-Messe solennelle, chantée par le jubilaire, Mgr J. A. Richard et présidée par Mgr Gauthier, auxiliaire de Montréal.

Le sermon sera donné par le R. P. Latour, c.s.v., supérieur du Séminaire de Joliette.

A cette occasion les paroissiens ont organisé une grande Tombola qui aura lieu du 22 septembre au 2 octobre.

Le vaste sous-sol avec ses décorations et ses kiosques les plus variés, offre l'aspect le plus attrayant.

Des objets riches et nombreux

3 LEADERS  
LES  
BIERES  
PORTERS ET  
Extrait de Malt  
**DOW**  
The National Breweries Limited, Montreal

### LOEW'S

ALICE BRADY dans  
"The Indestructible Wife"  
L'approvisionnement d'une femme acrobate, scène d'actualité et de nouveauté.  
"MERRY JAIL BIRDS"  
Désopilante comédie  
NOUVELLES ANGLAIS-  
CANADIENNES DU LOEW  
"SUMMER GIRLS AND FALL GUYS"  
VAUDEVILLE  
Tableaux, musique, comédie remplis de bonnes choses  
KENNY ET HOLLIS  
Dans "Freshie's Initiation"  
Autres actes amusants  
Rep. continuelles : 1 à 11 h. du soir.  
Après-midi : 70c, 15c ; soirs, 25c, 35c.  
Samedis, dimanches et jours de fête, prix des soirées.

### ST DENIS

LA TROUPE SAM YEE, la plus grande troupe nouvelle chinoise. LES SOEURS BROWN, sensation musicale. MONTAGUE LOVE : "Trough the Veils" Lonesome Luke et le Journal Pathé : 5 autres actes de vaudeville et de vues de luxe.

### Monument NATIONAL

Mardi, 23 septembre.  
GERMAINE MANNY LAKME  
dans  
Billets en vente chez Ed. Archambault, 812 St-Catherine Est.

seront offerts au public.

Chaque soir il y aura concert donné tour à tour, par les Enfants de Marie, le Choral des hommes, l'Orchestre, les Jeunes Gens, etc. Le public de Montréal et de Verdun, trouvera là une belle occasion de s'amuser et de remporter de splendides cadeaux. (Communiqué).

TRUITE  
Les plus beaux spécimens de ce fougereux poisson abondent dans les eaux de la  
Rivière Nipigon  
AU NORD DU LAC SUPERIEUR  
Les pêcheurs habiles peuvent aisément capturer des truites mouchetées de cinq livres dans ce cours d'eau ; il en a été pris jusqu'à 14 livres 1/2. Tentes, guides indiens et accessoires de camp à la disposition des pêcheurs à la gare de Nipigon. Il se trouve encore un grand nombre de ruisseaux fort poissonneux le long de cette partie de la voie du Pacifique Canadien longeant le Lac Supérieur. Accès facile.  
BUREAUX DES BILLETS : 141-145 rue Saint-Jacques, Tel. Main 8125. Gares Windsor, de Westmount, Viger et du Mile-End.  
F. C. LYDON, agent local, trafic-voyageur, 141-145 rue St-Jacques, Montréal.

TRAVERSEZ LE PONT DE JOUR  
MONTREAL---QUEBEC  
Départ de Montréal, gare Bonaventure, à 7 h. 15 du matin, tous les jours excepté le dimanche.  
Départ de Québec, gare du Palais, à 4 h. du soir, tous les jours excepté le dimanche. Service de salon et de restaurant.  
CHEMIN DE FER NATIONAL DU CANADA

NOUVEAU SERVICE  
MONTREAL — HAVRE — FRANCE  
via  
LA COMPAGNIE CANADIENNE TRANSATLANTIQUE  
Prochains départs, le "California", vers le 1er octobre, le "Hudson", le 15 octobre.  
Seconde classe, \$100 et \$115. Troisième classe, \$80.  
Quatrième classe, \$70.  
Nous procurons passeports pour la France, la Belgique, la Suisse, l'Italie, etc.  
Billets et renseignements obtenus aux  
AGENCES DE VOYAGES JULES HONE  
9 BOULEVARD ST-LAURENT MONTREAL  
Téléphonés Main 2605, Main 3929, Main 4097.

De quelle autre manière pourriez-vous vous assurer un plaisir aussi durable, une satisfaction aussi réelle et un avantage aussi marqué pour vos dents, à si bon marché ?  
Assurez-vous que c'est bien de la  
**WRIGLEYS**  
dans le paquet hermétiquement cacheté et à l'épreuve des impuretés. La réputation de la plus grande manufacture de gomme à mâcher au monde est votre garantie.  
Hermétiquement cachetée  
Se conserve bien  
La Saveur Est Durable !  
237

WRIGLEYS DOUBLEMINT BONBON A MÂCHER PERPETUEL  
WRIGLEYS JUICY FRUIT BONBON A MÂCHER SA SAVEUR DURE  
WRIGLEYS 4 IN 1 SPEARMINT FRIANDISE A MÂCHER LA LA MENTHE

## LE MARCHÉ DES VIVRES

ARTHUR BRUNEAU,  
Membre, Bourse de Montréal  
**BRUNEAU & DUPUIS**  
COURTIERS  
bureau de Montréal :  
**97 ET 99 ST-FRANÇOIS-XAVIER**  
Succursales : QUEBEC et SOREL.  
Fil direct avec  
- POST & FLAGG, New-York.

## LA MATINEE A LA BOURSE

| Cours Gosselin   | Journaux par semaine | par rue | maison Fairbairns      | De-   |
|------------------|----------------------|---------|------------------------|-------|
| Montreal.        |                      |         | Saint-François-Xavier  | mande |
| Adanac.          | 1                    |         | Offre-<br>mande<br>11½ |       |
| Atlas.           |                      |         | 24                     | 25    |
| Beaver.          |                      |         | 1                      | 41    |
| Beck.            |                      |         | 39½                    | 40    |
| Chambr. For.     |                      |         | 10                     | 11    |
| Coniags.         |                      |         | 260                    | 250   |
| Coniags.         |                      |         | 260                    | 250   |
| Davidson.        |                      |         | 66                     | 67    |
| Dome.            |                      |         | 66                     | 67    |
| Dome Ext.        |                      |         | 32                     | 33    |
| Dome Lake.       |                      |         | 1400                   | 1450  |
| Dome Mines.      |                      |         | 670                    | 685   |
| Hollinger.       |                      |         | 525                    | 575   |
| Kerr Lake.       |                      |         | 17                     | 19    |
| Kirk Lake.       |                      |         | 39½                    | 40    |
| La Rose.         |                      |         | 40                     | 42    |
| Lake Shore.      |                      |         | 106                    | 108   |
| McCormick.       |                      |         | 209                    | 209   |
| McKinley Dar.    |                      |         | 66                     | 67    |
| Mining Corp.     |                      |         | 175                    | 185   |
| Newray.          |                      |         | 14                     | 17    |
| Onipress.        |                      |         | 1150                   | 1200  |
| Ophir.           |                      |         | 5                      | 51    |
| Pete Lake.       |                      |         | 11½                    | 12    |
| Port Crown.      |                      |         | 30                     | 29    |
| Pore Vipond.     |                      |         | 22                     | 23    |
| Shumacher.       |                      |         | 24                     | 25    |
| Silver Leaf.     |                      |         | 2½                     | 3     |
| St. Hubert.      |                      |         | 70                     | 71    |
| Tenisk.          |                      |         | 1                      | 42    |
| Thomp. Rust.     |                      |         | 7½                     | 8     |
| Union.           |                      |         | 34½                    | 36    |
| Van Oil and Gas. |                      |         | 36                     | 36    |
| West Dome Con.   |                      |         | 11                     | 11    |

**Actions ordinaires**  
Bell T. 4, 25 à 320.  
Brazilian, 145 à 50 1-2.  
Steamship, 15 à 61 9-8, 25 à 61 1-2, 3  
à 61 1-2.  
M. L. H. and P. 10 à 91 3-4, 2 à 91 3-4.  
Ames, 25 à 79 1-4, 75 à 71, 100 à 70 3-4.  
123 à 74 1-4, 150 à 74 1-4.  
Astoria, 1 à 75.  
Sugar, 450 à 58, 25 à 57 7-8.  
Fishing, 15 à 62.  
Lat. 25 à 42 1-2, 70 à 42 1-4, 20 à 42 1-4, 20 à 85 à 42 3-8.  
Cement, 200 à 70.  
Can. Gen. Elec. 100 à 100.  
Steel Corp., 135 à 67 1-2, 100 à 67 1-4, 100 à 67 1-2.  
Textile, 0 à 120, 10 à 120.  
Laurel, 40 à 223.  
MacDonald, 100 à 34.  
Breweries, 10 à 172.  
Ogilvie, 30 à 235.  
Fetters, 10 à 99 1-2, 20 à 99.  
Spanish, 15 à 48 3-4, 125 à 48 1-2.  
L. Flour, 25 à 11 1-2.  
Steel Co., 15 à 68 1-4.  
Tooke, 25 à 53 1-4, 50 à 55 1-4, 50 à 57, à 57 1-2, 75 à 58.  
Frocket, 10 à 1-2, 50 à 45.  
Wayay, 150 à 65.

**Bons**  
Nov. 1925, 8700 à 97 3-4.  
Nov. 1937, 8150 à 100 1-4.  
Viet. 1927, 8250 à 100 1-8, \$2000 à 100 1-8.  
Viet. 1928, 21 à 100 1-8, \$200 à 100 1-8.  
Viet. 1927, 850 à 102.  
Viet. 1933, 8400 à 103 7-8, \$400 à 103 7-8.  
Viet. 1937, 82350 à 104 7-8.  
Nov. 1908, 8500 à 85, \$100 à 78, \$25 à 78.

**Actions de préférence**

(De notre correspondant)  
Saint-Hyacinthe, 19. — Mlle Hortense Cartier est venue hier en cette ville faire visite aux familles du Dr Rolland et de M. Raymond, qui lui sont apparentées. Elle était accompagnée du seigneur Cartier, du Dr Cartier, de M. Joseph-Louis Cartier, de l'aviateur Narcisse Cartier. Elle s'est aussi rendue au couvent de la maison-mère des RR. SS. de la Présentation où elle a été l'objet d'une réception sympathique. Elle est retournée hier soir à Saint-Antoine de Richelieu, chez la seigneur Cartier.

LES QUARTIERS  
GÉNÉRAUX  
PATHE

Si vous avez les deux premières séries des *Billets du soir* de Loeuveau et les deux premières séries des *Lettres de Fadette*, il est temps

Devront voyager dans la province. Inutile de se présenter si non expérimenté. S'adresser immédiatement, 99 St-Jacques, chambre 32.

que vous complétiez vos collections en achetant la troisième série des *Billets de Lozeau* et la troisième ainsi que la quatrième série des *Lettres de Fadette*. Il ne faudrait pas tarder, car ces éditions sont en train de s'épuiser.

Chacune se vend, dans toutes les librairies de la province ainsi qu'à l'administration du *Devoir*, 50 sous l'unité, plus 5 sous pour frais de port.

# LA BIÈRE (MOLSON)

Elle est populaire parce  
qu'elle est bonne

\_\_\_\_\_



ARTHUR BRUNEAU,  
Membre, Bourse de Montréal  
**BRUNEAU & DUPUIS**  
COURTIERS  
Bureau de Montréal :  
107 ET 99 ST-FRANÇOIS-XAVIER  
Succursales : QUÉBEC et SOREL.  
Fil direct avec  
- POST & FLAGG, New-York.

9.